



Résonances de Fontrieu

Ressons de Font-Riu

Courrier d'information de la commune de Fontrieu

J U I N 2 0 2 1 N ° 1 0

Editorial du Maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Peu après la mise en place du conseil municipal, ma première adjointe, Marie-Jeanne Fouqué a trouvé du travail sur Toulouse, ce qui l'a amenée à déménager. Ne pouvant plus assumer son rôle de première adjointe au sein de notre communauté, elle m'a envoyé sa démission. Nous lui souhaitons grande chance dans sa nouvelle mission.

De ce fait, tous les adjoints sont montés d'un cran, et Jacques Galibert a été élu au niveau de quatrième adjoint.

C o m m e nous pouvons le

constater, nous sommes dans la troisième vague de cette foutue COVID 19 qui dérègle toutes nos habitudes, qu'elles soient personnelles ou communales.

Malgré cette pandémie, nos projets avancent, comme ceux des ateliers municipaux et ceux d'une nouvelle mairie, l'actuelle étant obsolète et demandant de trop gros travaux pour sa mise en conformité. Nous réfléchissons à son devenir. Ces projets se réaliseront en deux phases d'abord les ateliers municipaux puis en 2022 la mairie.

Nous lançons également le projet d'un réseau d'assainissement du hameau de Sablayrolles avec sa station d'épuration. Sont intégrés dans ce projet le renouvellement d'une partie du réseau d'eau potable et du réseau pluvial, ainsi que l'en-

fouissement du réseau électrique le long de la route départementale avec installation de candélabres. Ces très gros projets ne peuvent se réaliser que grâce à la bienveillance de l'ensemble des Sablayrollés. A ce sujet, nous tenons fortement à remercier les riverains qui nous laissent passer dans leurs propriétés, ainsi que ceux qui nous vendent des terrains

pour cette réalisation.

En 2026, les communes en France perdront les compétences de l'eau potable et de l'assainissement au profit des communautés d'agglomération ou des communautés de communes.

Nous devons nous y préparer.

Les beaux jours arrivent, les vaccinations contre cette pandémie s'intensifient. Gardons le moral et, dans quelques mois, espérons que ce ne sera plus qu'un mauvais souvenir.

Dans l'attente, je tiens à vous souhaiter à toutes et à tous une excellente lecture.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Le maire,
Didier Gavalda

SOMMAIRE

Editorial	1
Conseil	2
Commissions	7
Associations	20
Les gens d'ici	23
Nature	25
Chronique	26
La lenga nostra	27
Ca s'est passé	28
Informations	31
Jeu	35
Carnet de vie	36



Synthèses des comptes-rendus des conseils

Conseil du 11 décembre 2020

- * Approbation, à l'unanimité, de la désignation de Francis Antolin comme délégué titulaire de la commune de Fontrieu auprès du Syndicat Mixte pour les réseaux des écoles rurales « Sidobre » et « Vent d'Autan » en remplacement de Mme Marie-Jeanne Fouqué, démissionnaire du conseil municipal, Didier Gavalda restant délégué suppléant
- * Approbation, à l'unanimité, que dans l'acte en la forme administrative de vente de la parcelle supportant le Musée du Protestantisme, le signataire au nom de la commune sera le 1^{er} adjoint, Monsieur David Escande, et que Monsieur le Maire, en sa qualité d'autorité administrative, authentifiera l'acte
- * Acceptation, à l'unanimité, d'une rétrocession de place au columbarium avec remboursement sur la base d'une concession contractée pour 30 ans en 2014 au prorata du montant des 300 euros versés, soit 240 euros
- * Autorisation donnée à l'unanimité à Monsieur le Maire pour signer la convention de mise à disposition d'un terrain, parcelle située au nord de la salle communale Pierre Davy à La Ramade, pour l'installation par la société TARN FIBRE d'un équipement technique (nœud de raccordement optique dit NRO) dans le cadre du déploiement du réseau fibre FTTH sur la commune
- * Sur proposition de la commission Eau et Assainissement, approbation à l'unanimité de reconduire les tarifs communaux 2020 pour 2021
- * Approbation pour une augmentation de subvention attribuée à l'association de parents d'élèves « Vent d'Autan » de 50 euros pour compenser les fonds récoltés habituellement lors du loto de l'école organisé par l'association, et qui n'a pu se tenir, compte tenu du contexte sanitaire
- * Autorisation, à l'unanimité, de contracter un prêt relais d'une durée de 24 mois, pour un montant de 60 000 euros, affecté au budget annexe de l'eau, afin de financer les travaux d'adduction d'eau potable au Margnès, et notamment la tranche conditionnelle de Biège, dans l'attente du versement des subventions des financeurs de l'opération
- * Adoption, à l'unanimité, d'une décision modificative budgétaire pour approvisionner le compte investissement « Acquisition matériel et outillage », pour un montant de 18 000 euros, suite à l'achat d'un véhicule utilitaire Citroën Jumpy indispensable au bon fonctionnement du service technique
- * Adoption, à l'unanimité, d'une décision modificative budgétaire pour honorer une facture du SDET de 7 500 euros concernant des travaux d'éclairage public sur le poste d'alimentation de Cadoul dans le cadre des opérations de dissimulation des réseaux
- * Approbation, à l'unanimité, d'une décision modificative relative au budget annexe eau pour l'opération « Restructuration du réseau de Fontrieu » d'un montant de 188 000 euros. Pour finir ce programme d'investissement, il y a lieu de prévoir des crédits supplémentaires relatifs à la tranche optionnelle pour la mise en conformité des unités de distribution d'eau potable dans le secteur du Margnès, à savoir substitution du captage de Biège, réorganisation du réseau d'adduction et traitement du radon. Il faut prendre en compte la réévaluation des subventions par rapport aux prévisions budgétaires et du prêt relais

Synthèses des comptes-rendus des conseils

Conseil du 15 janvier 2021

- * Approbation, à l'unanimité, de la révision du montant de la subvention versée à l'association « Restos du cœur » qui passe de 150,00 euros, correspondant au total du montant attribué par les trois communes historiques déléguées, à un forfait fixe annuel de 50,00 euros correspondant au montant de la contribution attribuée par les autres communes
- * Autorisation, à l'unanimité, donnée au maire de signer avec ENEDIS une convention de mise à disposition de terrain pour la réimplantation d'un transformateur électrique à Cambous sur la parcelle communale C553 située derrière l'église, moyennant une indemnité forfaitaire de 250,00 euros, opération nécessaire pour la réalisation d'un projet privé de construction d'un bâtiment photovoltaïque
- * Approbation, à l'unanimité, pour un achat de terrain à La Verrouillé afin de relancer le projet de construction d'un bâtiment devant accueillir les services techniques de la commune. Cet achat concerne les parcelles cadastrales F733 et F731 pour une surface totale 4 421 m² pour un montant de 35 000 euros
- * Validation, à l'unanimité, du nouveau tableau d'évaluation des charges transférées à la communauté de Communes « Sidobre Vals et Plateaux » par les communes membres pour l'année 2020 et du calcul des attributions de compensation pour chaque commune. Autorisation donnée au maire pour procéder à l'émission d'un titre de recette pour un montant de 22 522 euros
- * Approbation, à l'unanimité, pour adhérer au service de remplacement du centre de gestion de la fonction territoriale du Tarn, service permettant de faire appel à du personnel pour pallier à des absences de courte durée du personnel administratif ou technique de la commune moyennant une participation horaire fixée chaque année par son conseil d'administration
- * Autorisation, à l'unanimité, de déclassement de la mairie annexe du Margnès, fermée au public depuis 2017, en transférant ce bâtiment du domaine public vers le domaine privé de la commune
- * Autorisation, à l'unanimité, de déclassement et de cession d'une partie du domaine public à Combeginestouze après résultat d'enquête publique réglementaire à la demande de Mme Barthe épouse Keray Sylvette, propriétaire d'une maison d'habitation et de terrains à Combeginestouze
- * Autorisation, à l'unanimité, de déclassement et de cession d'une partie du domaine public au Mas de Pous après résultat d'enquête publique réglementaire à la demande de Mr et Mme Carayon

Conseil du 12 février

- * Autorisation, à l'unanimité, donnée à Monsieur le Maire pour recruter des agents contractuels de droit public dans les conditions fixées par l'article 3-1 de la loi du 26 janvier 1984 pour remplacer des fonctionnaires territoriaux ou des agents contractuels de droit public momentanément indisponibles
- * Autorisation, à l'unanimité, de demande de subventions pour la mise à jour cartographique du réseau d'eau potable communal auprès du conseil départemental du Tarn et de l'Agence de l'eau Adour Garonne, mission confiée au cabinet Dejante Eau et Environnement Pays d'Oc pour un montant de 8 000 euros HT
- * Autorisation, à l'unanimité, donnée à Monsieur le Maire pour signer une nouvelle convention réglementant l'utilisa-

Synthèses des comptes-rendus des conseils

Conseil du 12 février 2021

- tion des pistes forestières communales pour les essais privés sécurisés de véhicules
- * Approbation, à l'unanimité, de retenir l'entreprise OMNIMAT pour l'acquisition d'une chargeuse pelleteuse neuve
 - * Approbation, à l'unanimité, de l'état d'assiette des coupes de bois pour l'année 2021 présenté par l'ONF. Demande est faite à l'ONF de bien vouloir procéder en 2021 à la désignation des coupes inscrites à l'état d'assiette et préciser la destination des coupes de bois ainsi que leur mode de commercialisation
 - * Autorisation, à l'unanimité, donnée à Monsieur le Maire de signer le marché public d'assistance technique à donneur d'ordre pour la réalisation de chantiers d'exploitation forestière avec l'ONF
 - * Acceptation, à l'unanimité, de la modification de la décomposition du prix d'achat des parcelles F 731 et F 733 pour un prix global de 35 000 euros, comme initialement convenu
 - * Approbation, à l'unanimité, du maintien du groupement de commandes pour la consultation des entreprises pour les travaux et/ou fournitures dans le cadre de l'opération « Cœur de village » et autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la convention de groupement de commandes, d'en être le représentant de la commune et membre titulaire de la commission d'analyses des offres avec David Escande, comme membre suppléant

Conseil du 12 mars 2021

- * Approbation, à l'unanimité, des comptes de gestion suivants : Commune, Eau, Assainissement, Pompes Funèbres et Zone viabilisée de la Verrouillé, adressés par le trésorier municipal pour l'exercice 2020. Ces comptes de gestion, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes
- * Approbation, à l'unanimité, du compte administratif du budget communal 2020
- * Approbation, à l'unanimité, du compte administratif 2020 du budget eau
- * Approbation, à l'unanimité, du compte administratif 2020 du budget assainissement
- * Approbation, à l'unanimité, du compte administratif 2020 du budget pompes funèbres
- * Approbation, à l'unanimité, du compte administratif 2020 du budget zone viabilisée de La Verrouillé
- * Validation, à l'unanimité, des propositions d'affectations des résultats d'exploitation de l'ensemble des budgets
- * Approbation, à l'unanimité, de l'acquisition en partie de la parcelle cadastrée B 753 sise à Sablayrolles au prix de 3 000 euros l'hectare, pour l'implantation future de la station d'épuration du hameau de Sablayrolles
- * Approbation, à l'unanimité, d'accepter de vendre un ancien chemin communal situé à La Bonnefon à Mr et Mme Jean-Paul Maffre et de décider d'ouvrir une enquête publique préalable au déclassement de la partie de terrain destinée à l'aliénation
- * Approbation, à l'unanimité, pour créer un poste d'agent d'animation territorial saisonnier, pour la saison d'été 2021, du 1^{er} juillet 2021 au 30 septembre 2021 au grade d'adjoint d'animation territorial non titulaire, au musée du Protestantisme

Synthèses des comptes-rendus des conseils

Conseil du 9 avril 2021

- * Approbation, à l'unanimité, de fixer pour 2021 les taux des taxes locales comme suit : taxe foncière sur les propriétés bâties : 42,97 % (commune 13,06 % + départemental 29,91 %), taxe foncière sur les propriétés non bâties : 47,48 %
- * Adoption, à l'unanimité, du budget primitif de la commune pour l'exercice 2021 : fonctionnement 2 012 126 euros, investissement 2 031 687 euros
- * Adoption, à l'unanimité, du budget eau de la commune pour l'exercice 2021 : fonctionnement 461 425 euros, investissement 900 013 euros
- * Adoption, à l'unanimité, du budget assainissement de la commune pour l'exercice 2021 : fonctionnement 144 049 euros, investissement 821 428 euros
- * Adoption, à l'unanimité, du budget pompes funèbres de la commune pour l'exercice 2021 : fonctionnement 2 839 euros
- * Adoption, à l'unanimité, du budget de la zone viabilisée de La Verrouillé de la commune pour l'exercice 2021 : fonctionnement 251 463 euros, investissement 129 000 euros
- * Adoption, à l'unanimité, des modifications des durées d'amortissement de biens au titre du budget eau et leurs applications aux nouveaux biens
- * Adoption, à l'unanimité, des modifications des durées d'amortissement de biens au titre du budget assainissement et leurs applications aux nouveaux biens
- * Approbation, à l'unanimité, du tableau de répartitions des subventions accordées aux associations
- * Validation, à l'unanimité, de la proposition de tableau d'évaluation des charges transférées à la communauté de communes et approbation des calculs des attributions de compensation pour chaque communes pour l'année 2021
- * Acceptation, à l'unanimité, de l'achat de la parcelle P060 d'une superficie de 9 170 m² au prix de 4 000 euros l'hectare, pour y implanter la future station d'épuration du hameau de Sablayrolles, soit un coût d'achat de 3 668 euros
- * Approbation, à l'unanimité, de désigner Didier Gavalda en tant que correspondant tempête titulaire et Francis Antonin comme correspondant tempête suppléant
- * Approbation, à l'unanimité, pour solliciter le conseil départemental au titre du Fond Départemental Territorial pour l'attribution d'une subvention pour des travaux de réfection des clochetons de l'église de Soulègre dont le montant s'élève à 42 340 euros H.T.



Synthèses des comptes-rendus des conseils

Conseil du 30 avril 2021

- * Approbation, à l'unanimité, de valider la redevance d'occupation du domaine public pour les communications téléphoniques à trois mille deux cent trente sept euros
- * Validation, à l'unanimité, de la proposition de la commission « Travaux » de retenir le cabinet TOCRAULT & DUPUY pour la mission de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un atelier des services techniques
- * Approbation, à l'unanimité, de l'avenant à la convention d'adhésion à la mission expérimentale de la médiation préalable obligatoire (modification de la date de fin de mission passant du 18 novembre 2020 au 31 décembre 2021). Cette mission obligatoire est gratuite tant que la Collectivité adhérente n'a pas recours à ce service
- * Acceptation, à l'unanimité, constatant la désaffectation d'un chemin rural au lieu-dit Balbiac, de vendre une partie de ce chemin communal à Mme André Marjorie, demandeuse, et de décider d'ouvrir une enquête publique préalable au déclassement du chemin destiné à l'aliénation
- * Approbation, à l'unanimité, d'un projet de restauration et de reliure, pour un montant total de 6 040 euros, d'anciens registres d'état civil, de délibérations et d'arrêtés, détériorés du fait d'une consultation régulière, au regard de la fragilité de ce type d'ouvrage. Une demande d'aide financière la plus élevée sera sollicitée auprès du conseil départemental du Tarn
- * Approbation, à l'unanimité, dans le cadre de l'implantation d'un projet minier sur la commune, en lien avec la demande de PERM dit de la Fabrié d'un nouvel appui technique de l'association SYSTEXT (estimation de deux jours de travail par mois de mars à août 2021) pour un montant de 6 000 euros. Dans le cadre de ce dossier et notamment dans l'aide à l'analyse des enjeux soulevés par les parties prenantes du projet minier concernant en particulier les techniques minières, les enjeux réglementaires et les risques environnementaux associés, la commune à besoin de ce nouvel accompagnement technique. Demandes de subventions seront faites auprès des conseils départemental et régional
- * Approbation, à l'unanimité, dans le cadre de l'implantation d'un projet minier sur la commune, en lien avec la demande de PERM dit de la Fabrié d'un nouvel appui technique de l'association SYSTEXT, pour une durée de 14 jours, notamment dans l'étude d'un nouveau dossier de PERM au niveau de l'étude d'impact du projet minier sur la protection des captages destinés à la production d'eau potable pour un montant de 7 000 euros. Demandes de subventions seront faites auprès des conseils départemental et régional
- * Approbation, à l'unanimité, pour solliciter une aide financière auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne pour la partie renouvellement de l'alimentation en eau potable du village de Sablayrolles, pour un montant total d'opération de 290 774 euros, dans le cadre général du projet d'assainissement
- * Approbation, à l'unanimité, d'une décision modificative financière concernant le budget assainissement 2021, suite à observation de la part de la Trésorerie de Castres au niveau des arrondis de reprise des résultats

Les commissions

Travaux

Voirie

Des travaux seront effectués dans le cadre du programme de voirie communale 2021 :

- ◆ Enrochement à Valès Haut
- ◆ Enrochement sur la route de Lavergne
- ◆ Réfection de route au Clapier
- ◆ Réfection de route à Bourguet Del Clot
- ◆ Reprise de la route de Candardé
- ◆ Réfection voirie du hameau de Saut de Lègue suite aux travaux du réseau d'eau potable
- ◆ Installation d'une poutre de rive à Soullègre
- ◆ Réhabilitation d'une portion de route à Cavayrac
- ◆ Mise en sécurité de la route du Griffoulas
- ◆ Réhabilitation de la voirie du hameau de Fonbonne Bas ainsi que la fin de celle de Fonbonne Haut
- ◆ Points à temps sur diverses voiries

Ateliers municipaux / Mairie

Malgré la pandémie, nos projets avancent. En effet, nous avons décidé de relancer celui des ateliers municipaux sur un terrain fraîchement acquis ainsi que celui d'une nouvelle mairie, l'actuelle étant devenue obsolète au vu des normes demandées.

Les études de ce programme sont réalisées ensemble, ateliers plus mairie, mais les constructions seront entreprises en deux phases, pour une question de subventions.

Nous commencerons par les ateliers pour lesquels nous avons pu conserver la DETR (subvention de l'état) qui nous avait été octroyée dans le cadre du précédent projet « qui est tombé à l'eau ». Il ne nous reste plus qu'à solliciter des aides au Département et à la Région.

Les premiers travaux des nouveaux ateliers techniques devraient commencer dans le courant du deuxième semestre de cette année. Ceux de la mairie sont prévus



Ateliers techniques actuels

en suivant, en 2022, après avoir demandé les subventions à tous les co-financeurs et notamment à l'Etat (DETR) pour profiter de nouvelles enveloppes budgétaires 2022.

Nous en sommes au choix du maître d'œuvre qui mènera à bien la réalisation des bâtiments ainsi que de leurs abords.

Lors de la prochaine édition du journal, les plans vous seront présentés ainsi que le montage budgétaire de ces opérations.



Intérieur des ateliers techniques actuels

Les commissions

Eau & Assainissement

Eau du Margnès / Saut de Lègue / Biège

Les travaux ont repris début octobre et à ce jour sont terminés. Le chantier avait pris du retard suite à un hiver particulièrement neigeux qui a duré.



Pour terminer ce programme d'investissement, il y a lieu de réhabiliter la voirie : prévu au mois d'avril au Saut de Lègue et au Provenças et au mois de juin à Biège.

Tous les abonnés, anciens et nouveaux,



ont été raccordés au réseau. Le basculement en eau est conditionné aux exigences de ARS : désinfection et analyse.

Projet d'assainissement à Sablayrolles

Le cabinet Gaxieu nous a apporté tous les éléments détaillés du projet d'assainissement et eau de Sablayrolles suite aux remarques formulées le 4 août 2020 en mairie.

Après discussion, Monsieur le Maire, la commission et le cabinet Gaxieu décident de rencontrer les habitants de Sablayrolles pour une réunion publique le 19 mars.



Les habitants ont répondu favorablement à l'invitation. Monsieur le Maire les en a remerciés et a expliqué le projet avant de « passer la main » au maître d'œuvre afin de détailler l'aménagement de toutes les zones. Discussions et interrogations animèrent la soirée.

Le cabinet Gaxieu a précisé quelques dates de déroulement du projet : tout d'abord contacter dès à présent les organismes susceptibles de cofinancer le projet, puis lancer les appels d'offres aux entreprises ce printemps pour commencer les travaux début septembre 2021.

Les commissions

Energies renouvelables, Energies nouvelles, Economie

Mine de tungstène

Depuis août 2018, la société Tungstène du Narbonnais (TdN) a déposé une demande de Permis Exclusif de Recherche Minière (PERM) sur la commune de Fontrieu. Ce permis d'une superficie de 4.5 km² comprend entre autres le plateau de Fumade au sud et le plateau de Palus au nord.

Le 3 et 4 avril 2019, les membres de la société TdN ont rencontré tour à tour les membres du conseil municipal de Fontrieu et les propriétaires des zones concernées par le PERM. Suite à ces réunions, les services instructeurs de l'Etat ont demandé à la municipalité de se prononcer sur la demande de Permis de Recherche. Cela a été fait le 12 avril 2019, le conseil municipal a émis un avis favorable avec de nombreuses RESERVES sur ce dossier !

Afin d'éclairer le conseil municipal sur les réserves émises lors de ce vote, les membres de la commission Economie de la commune ont fait un travail de recherche sur ce sujet, et comme c'est souvent le cas dans une commune, les informations sont transmises par les services de l'Etat en l'occurrence dans ce cas la DREAL. Suite à plusieurs échanges et refus de compléments d'informations sur ce dossier, la municipalité s'est rapprochée de l'ONG SystExt début août 2019 et a signé avec elle un partenariat en septembre 2019 pour établir une contre-expertise du dossier. Cette contre-expertise a été l'occasion de réunir tous les acteurs locaux (Parc Naturel Régional (PNR), Syndicat Mixte Agout, Fédération de pêche, Chambre d'agriculture) autour de la table afin de mettre en place une dynamique de lutte pour préserver notre territoire. Suite à cela, le conseil municipal a rencontré les membres de l'association StopMine81. Il leur a détaillé la mission de SystExt et annoncé qu'il avait été convenu que l'ONG accompagnerait StopMine81 en parallèle de sa mission avec la mairie.

Après plusieurs réunions de travail, des heures d'études, le rapport de contre-expertise a été transmis à la mairie en mai 2020 et a confirmé les réserves émises le 12 avril 2019.

Pour donner suite à ce rapport, la mairie a rendu le 11 septembre 2020 un nouvel avis cette fois défavorable au projet de PERM. Avec ce rapport, la municipalité peut se prononcer de manière factuelle et non dogmatique.

Le 18 septembre, une réunion publique a été organisée afin de rendre publiques les conclusions de ce rapport. A partir de cette date, nous avons été rejoints par le PNR avec un avis défavorable. Le Département et la Région nous soutiennent dans notre action.

A plusieurs reprises, des courriers de mécontentement ont été envoyés aux différents services de l'Etat et au porteur de projet. Tous ces courriers et leurs réponses ainsi que le rapport de l'ONG SystExt sont accessibles sur le site de la mairie de Fontrieu : <https://www.fontrieu.fr>. La municipalité a fait le choix dès le début de jouer la carte de la transparence totale sur ce dossier.

Le 26 mars 2021, des élus de la commune ont eu une réunion téléphonique avec les services du ministère de l'Industrie et de l'Ecologie. Lors de ces échanges, il a été annoncé qu'il avait été demandé au porteur de projet de revoir sa copie car il avait « oublié » de mentionner le forage d'Arcanic dans sa demande de PERM (forage qui alimente en partie les communes de Fontrieu, Brassac et Vabre), comme l'avait alerté la mairie à plusieurs reprises. Les services instructeurs ont annoncé aussi qu'il allait être organisé prochainement une nouvelle consultation publique en ligne pour ce complément de demande. Cette consultation étant en ligne pour une durée très limitée de 15 jours, nous demandons à tout le monde d'être très vigilant afin de pouvoir se prononcer en nombre à cette occasion. En effet, lors de la première consultation en ligne en 2019, personne n'avait été in-

Les commissions

Energies renouvelables, Energies nouvelles, Economie

formé de la tenue de celle-ci, même pas la collectivité.

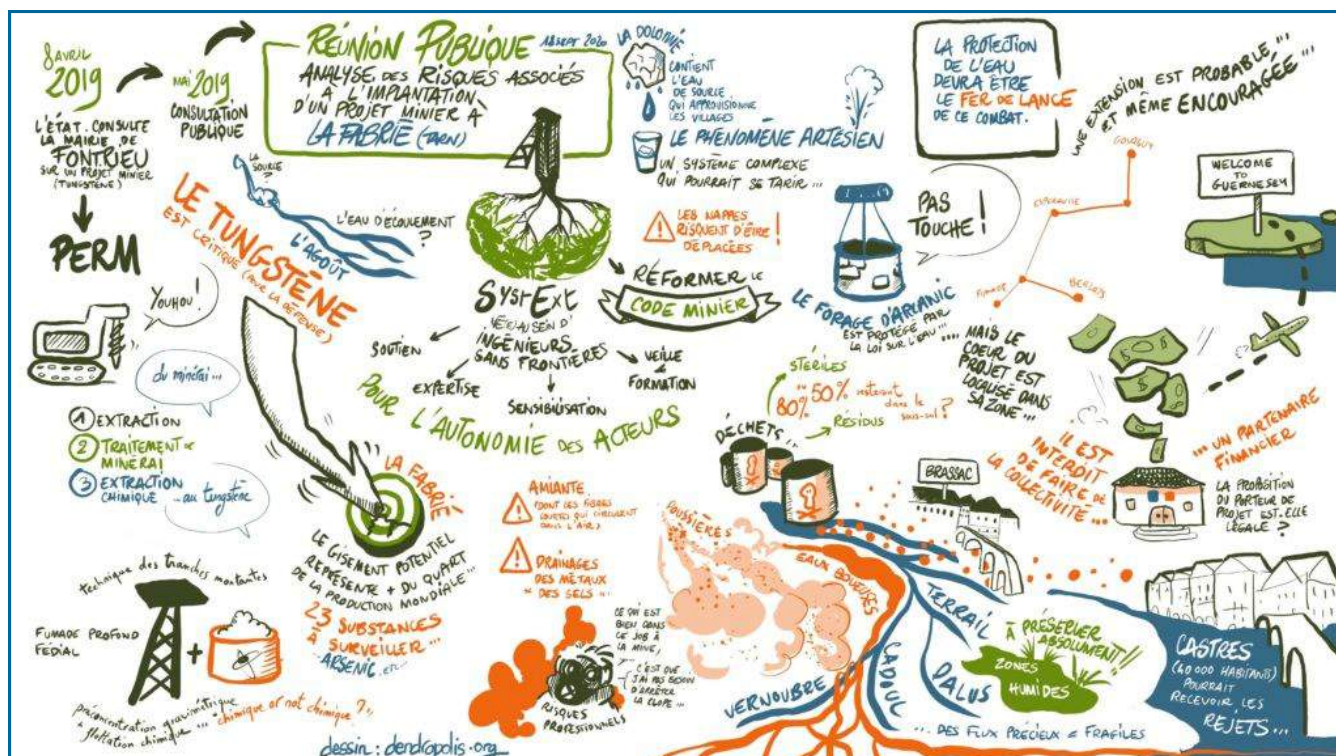
Le 9 avril 2021, nous avons envoyé un nouveau courrier à Tungstène du Narbonnais. Dans ce courrier, nous leurs demandons de tenir leurs engagements pris depuis le début de nos discussions, c'est-à-dire de retirer la demande de PERM car il y a une opposition locale unanime à leur projet.

La municipalité ainsi que de nombreux acteurs territoriaux tels que le Parc Naturel Régional, le Syndicat Mixte de l'Agout, le Département, la Région, la Fédération de pêche, ... sont en train de mettre en place un comité de pilotage afin de pouvoir avoir accès à toutes les informations sur ce dossier. Ce comité de pilotage, une fois en place, aura la capacité de demander les informations aux services de l'Etat et au porteur de projet.

La mairie de Fontrieu travaille depuis 2 ans sur ce dossier et a réussi à cristalliser autour d'elle de nombreux acteurs territoriaux. Ce travail de longue haleine n'est pas fini, il prendra certainement encore du temps, mais nous ne sommes plus seuls.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous soutiennent dans notre travail. Nous remercions aussi les acteurs territoriaux qui travaillent avec nous sur ce dossier, certains depuis bientôt 2 ans.

Nous acceptons, bien entendu, de nouveaux soutiens ainsi que toutes les bonnes volontés.



Fresque réalisée lors de la réunion publique de présentation du rapport d'analyse SystExt par Laurie de l'agence Dendropolis

Les commissions

Energies renouvelables, Energies nouvelles, Economie

Lettre envoyée à la société « Tungstène du Narbonnais » en date du 9 avril 2021

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU TARN
MAIRIE
DE



FONTRIEU
81260

Téléphone : 05 63 74 00 61
Télécopie : 05 63 74 58 01
Courriel : mairie@fontrieu.fr

Le 09 avril 2021

Le Maire de FONTRIEU

A

TUNGSTENE DU NARBONNAIS
Monsieur Jurie Hendrick Wessels,
Président Tungstène du Narbonnais
1 Boulevard Victor
75015 PARIS

N/Réf: ECONOMIE/EXPLOITATION TUNGSTENE

Dossier suivi par Marion RECOULES/Alexia SEGUI

Lettre recommandée avec AR

Objet : Permis de recherches de substances minières dit « de La Fabrié »

Monsieur le Président,

Lors de nos échanges, évoqués au cours des réunions publiques ou en comité restreint (avec le conseil municipal et les propriétaires de l'emprise du Permis Exclusif de Recherches Minières sur notre commune), vous et/ou vos représentants avez tenu certains propos :

« En effet, un tel projet ne peut exister sans le soutien de ceux avec qui ils ambitionnent de partager un habitat et une zone d'activité. » tel est votre message délivré sur le site internet de votre société.

« S'il n'est pas possible, aujourd'hui, de fournir des éléments extrêmement précis sur ce que pourraient être les retombées économiques, environnementales et sociales de notre projet, il est absolument certain que, si l'exploration ainsi que les études techniques et environnementales révélaient de potentiels impacts nocifs pour l'ensemble du territoire, nous ne poursuivrons pas ce projet et nous nous y engageons » propos recueillis sur votre plaquette d'information d'août 2019.

« Il est absolument certain que si l'exploration ainsi que les études techniques et environnementales révélaient de potentiels impacts nocifs pour l'ensemble du territoire, nous ne poursuivrons pas ce projet. Nous nous y engageons. » Propos tenus lors de la réunion du 30 septembre 2019, enregistrement vidéo France 3 Occitanie.

« Nous ne croyons pas que nous serons capables de développer, de faire du business, de développer des projets quelque part sans un partenariat avec le territoire » ; « Et si tout ça ne vous montre pas qu'on peut le faire ensemble avec un bénéfice mutuel, et bien on ne le fera pas. » Phrase extraite de votre déclaration lors de la réunion de 03 décembre 2019.

Le 04 avril 2019, au cours d'une réunion à destination des agriculteurs et exploitants concernés par le périmètre du PERM, vous et votre équipe avez affirmé qu'un tel projet ne pouvait pas se faire sans l'accord de la population et des propriétaires fonciers.

Les commissions

Energies renouvelables, Energies nouvelles, Economie

Le 04 septembre 2020, Monsieur LIGER nous a indiqué lors d'une rencontre avec le conseil municipal et un représentant de l'ONG Systext que le captage « d'ARCANIC » devra être abandonné dès qu'il y aura exploitation du gisement. Il a également affirmé que sans acceptation du projet par la population locale, vous ne poursuivriez pas votre demande de Permis Exclusif de Recherches Minières.

Depuis le début de nos échanges, dès le 03 avril 2019, nous vous avons fait part de nos craintes sur ce projet à l'égard des risques environnementaux. Nous vous avons indiqué lors de cette première rencontre la présence d'un captage public « ARCANIC », ainsi que celle de nombreuses sources privées sur l'emprise du PERM.

Vous connaissez la géologie locale et la présence avérée de trémolite sur le site du gisement de Fumade et vous avez reconnu lors de la réunion du 03 décembre 2019 que « les risques liés à l'amiante pouvaient à eux seuls empêcher l'exploitation du gisement ». L'Agence Régionale de Santé a alerté sur ce risque dans son avis de 2019, elle informe de « la potentielle présence d'amiante ou de substance pouvant générer des particules minérales d'intérêt allongés dans le minerai ».

Suite à nos échanges et à notre avis « favorable » avec de nombreuses réserves, nous avons mandaté l'ONG SystExt en septembre 2019 pour répondre à nos questions. Le rapport établi par cette association, conclu sans surprise à la présence de risques environnementaux pour notre territoire et cela dès la phase exploratoire, notamment : pour le captage « d'ARCANIC », pour les sources privées, pour les zones humides, pollutions multiples, etc.... Mais également des risques liés à l'amiante et des risques pour l'après mine qui impacteront les futures générations et cela est inacceptable !

Depuis le 11 septembre 2020, nous avons revu notre avis sur votre demande de Permis Exclusif de Recherches Minières, il est désormais **défavorable**. Nous avons été rejoints le 05 février 2021 par le Parc Naturel Régional du Haut Languedoc qui a lui aussi rendu un avis **défavorable**, nous sommes également soutenus par le Président du département du Tarn, Monsieur Christophe RAMOND et par la présidente de Région Occitanie, Madame Carole DELGA.

L'Agence Régionale de Santé a mandaté une étude hydrogéologique sur l'emprise du PERM, son avis est clair, il préconise qu'il n'y ait pas de recherche au sein du Périmètre de Protection Rapprochée du captage « d'ARCANIC ». Et émet de nombreuses restrictions sur l'ensemble du périmètre du PERM et même au-delà, ce qui confirme les conclusions de l'étude de SystExt.

À chacune de vos interventions, vous avez indiqué qu'un projet minier ne pouvait pas se réaliser sans l'assentiment de la population et des institutions locales.

Vous nous avez aussi précisé que vous n'étiez pas sur la commune pour détruire notre environnement et que vous respecteriez notre territoire.

Ainsi je me permets de vous interroger sur le point suivant :

Au regard des risques environnementaux et du rejet de ce projet par l'ensemble des institutions locales et de la population, ne pensez-vous pas qu'il est temps pour Tungstène du Narbonnais de retirer sa demande de Permis Exclusif de Recherches Minières dit de la « Fabrié » en respectant ses engagements écrits et oraux ?

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le président, l'assurance de mes salutations distinguées.

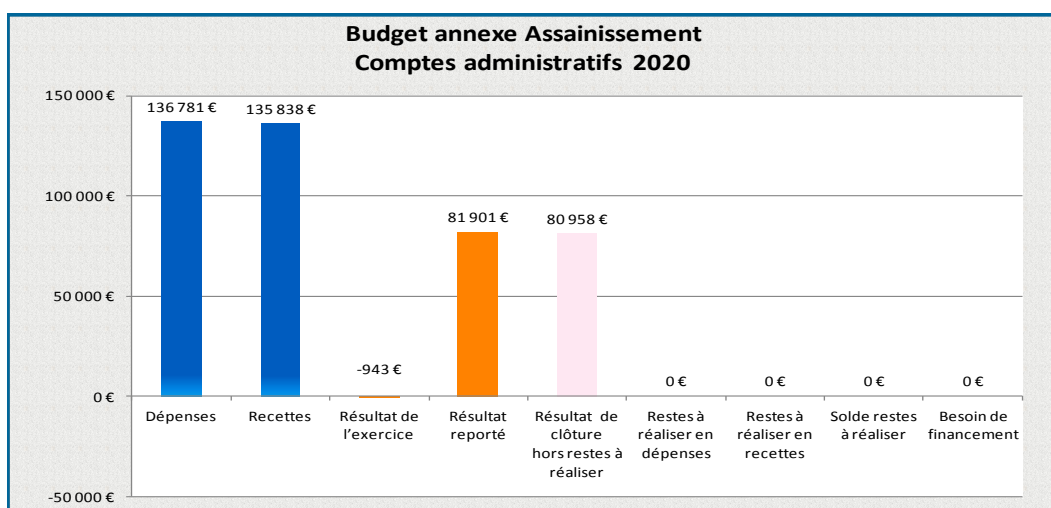
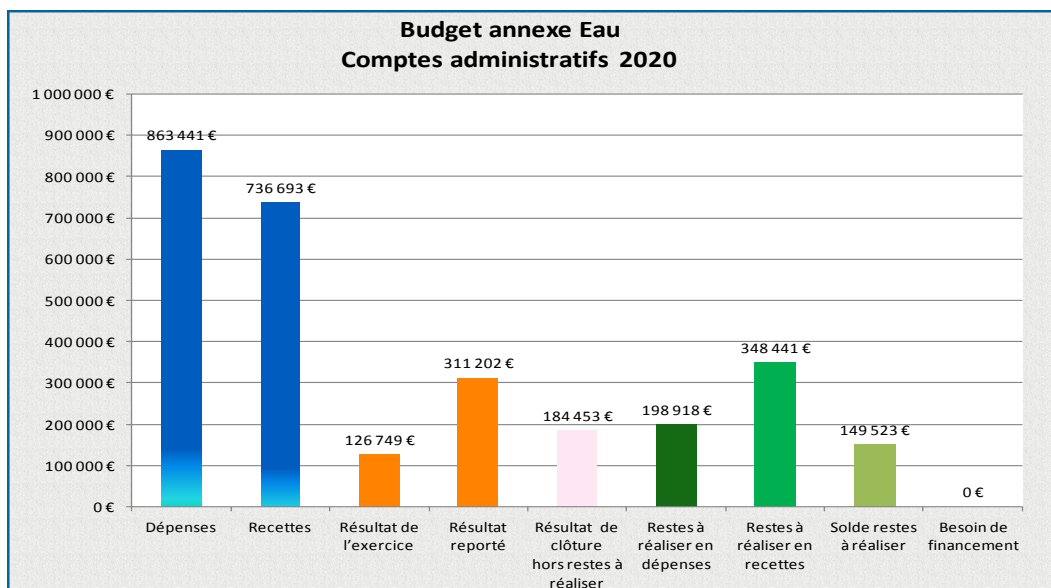
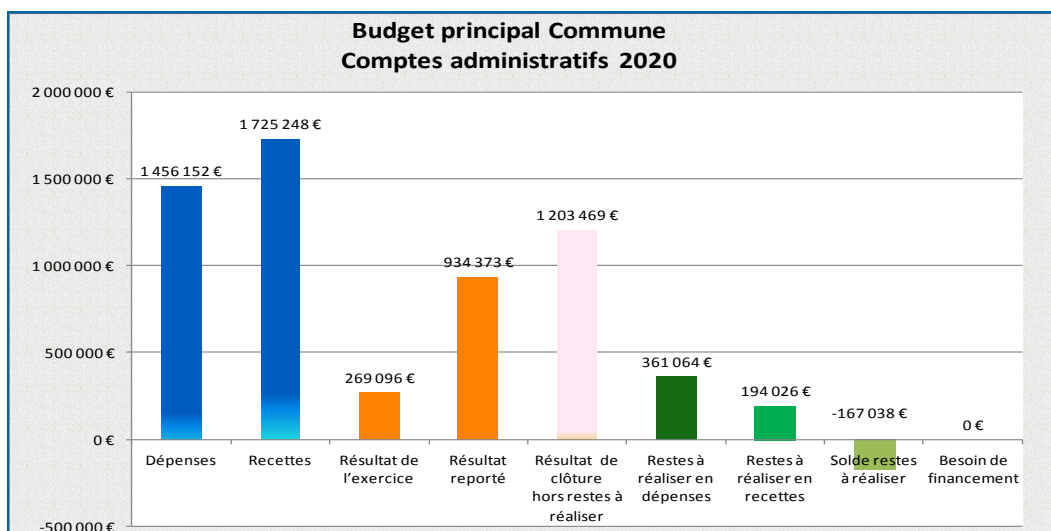
Le Maire,
Didier GAVALDA



Les commissions

Finances

Les comptes administratifs 2020



Les commissions

Finances

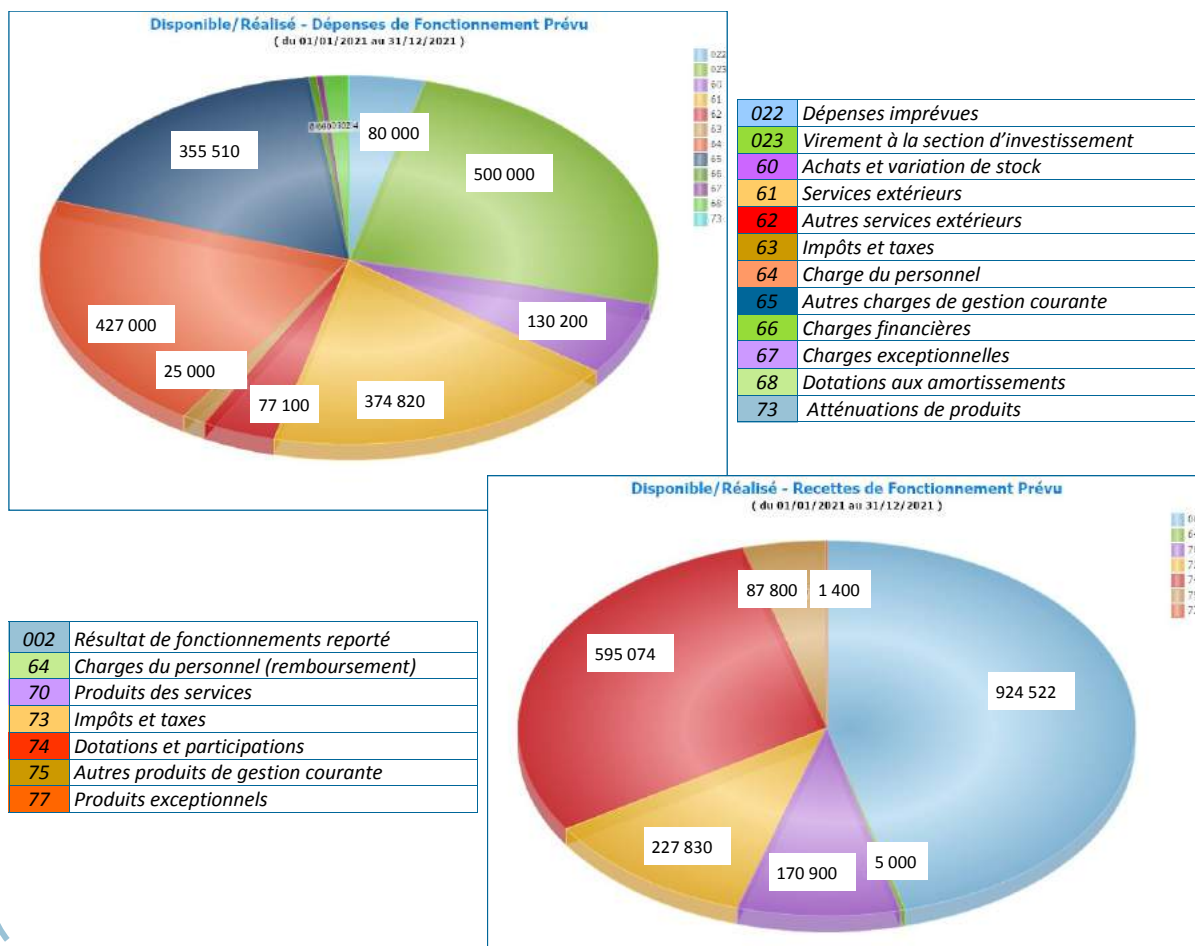
Les budgets primitifs 2021

Le budget primitif de la commune s'élève tous budgets confondus à 6 754 030 euros pour l'année 2021. La part d'investissement est de 3 882 128 euros, ces montants prévisionnels ont été validés lors de la séance du conseil municipal du 9 avril 2021.

Le budget a été construit sur la base d'une reconduction des taux d'imposition de la commune. Il y a depuis cette année un nouveau mode de calcul pour la taxe foncière sur les propriétés bâties. Le taux communal et le taux départemental sont cumulés, cela n'a pas d'incidence sur l'imposition finale des administrés : taux taxe foncière sur les propriétés bâties 42.97 % (taux communal 13.06 % + taux départemental 29.91 %), taux taxe foncière sur les propriétés non bâties 47.48 %. Désormais, nous ne délibérons plus sur la taxe d'habitation qui a été supprimée, nous touchons une compensation de cette recette basée sur un historique de notre ancienne taxe. Cette année 2020, nous avons vu une baisse de cette recette de l'ordre de 350 euros.

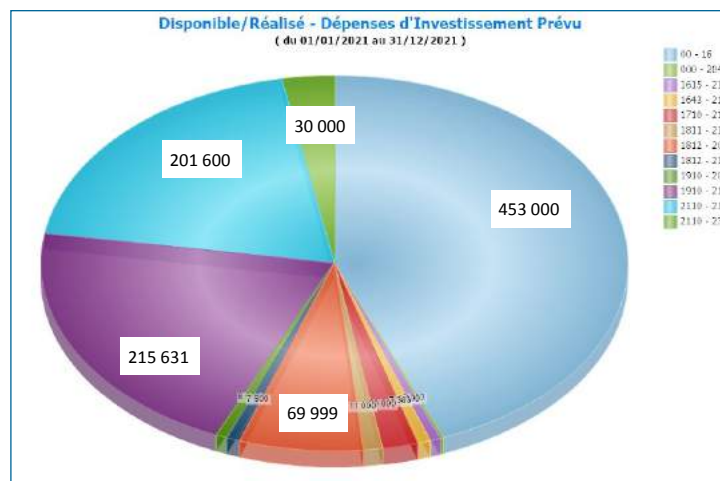
Pour les budgets Eau et Assainissement, la commission Finances fera dans le courant du second semestre des propositions afin de pallier aux manques de recettes pour les sections de fonctionnement de ces budgets. En effet, ces budgets doivent être autonomes. Depuis plusieurs années, nous devons voter des subventions d'équilibre pour la partie fonctionnement de ces budgets. Afin de pallier à cela, nous devons augmenter nos recettes.

Budget primitif commune



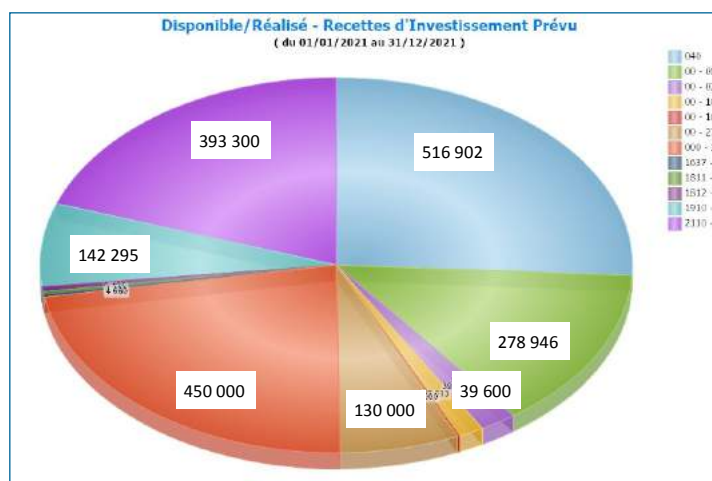
Les commissions

Finances

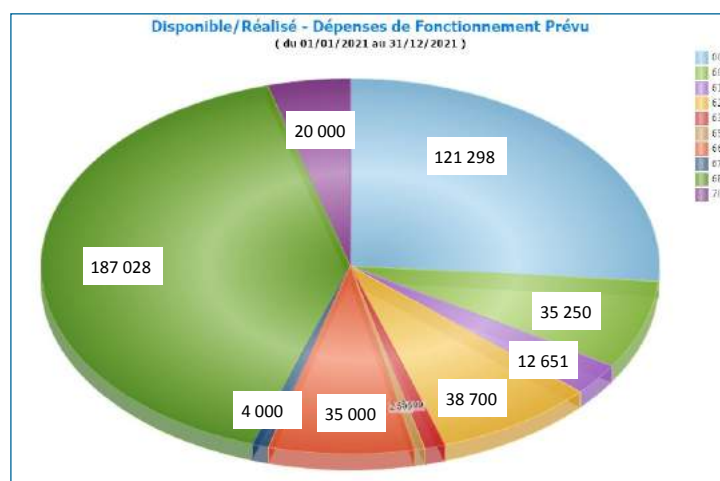


00-16	Emprunts
000-204	Entreprise publique local
1615-21	Acquisition matériel
1643-21	Acquisition informatique
1710-21	Amélioration piste
1811-21	Numérotation rue
1812-204	Forêt
1812-21	Eclairage public
1910-20	Voirie
1910-21	Aménagement
2110-21	Bâtiments
2110-23	Matériels

040	Opérations ordre transfert entre sections
00-001	Solde d'investissement reporté
00-024	Produits des cessions
00-10	FCTVA
00-16	Dépôts et caution
00-27	Créances autres établissements
000-16	Emprunts
1637-13	Subvention foyer rural
1811-13	Subvention numérotation rue
1812-13	Subvention forêt
1910-13	Subvention route forestière
2110-23	Subvention atelier



Budget primitif eau

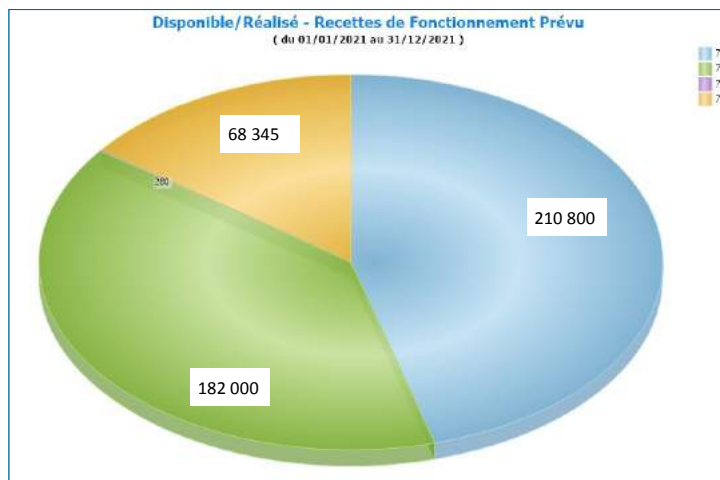


002	Résultat de fonctionnement
60	Achats et variation de stock
61	Services extérieurs
62	Autres services extérieurs
63	Impôt et taxes
65	Autres charges de gestion courante
66	Charges financières
67	Charges exceptionnelles
68	Dotation aux amortissements
70	Reversement taxes Agence Adour Garonne

Les commissions

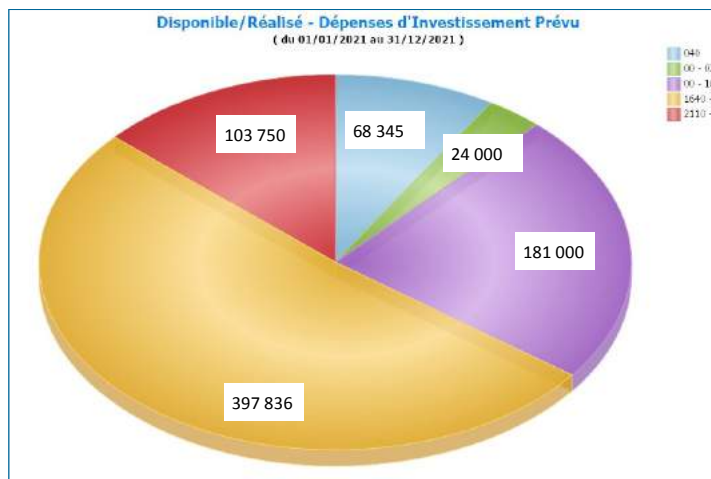
Finances

Disponible/Réalisé - Recettes de Fonctionnement Prévu
(du 01/01/2021 au 31/12/2021)



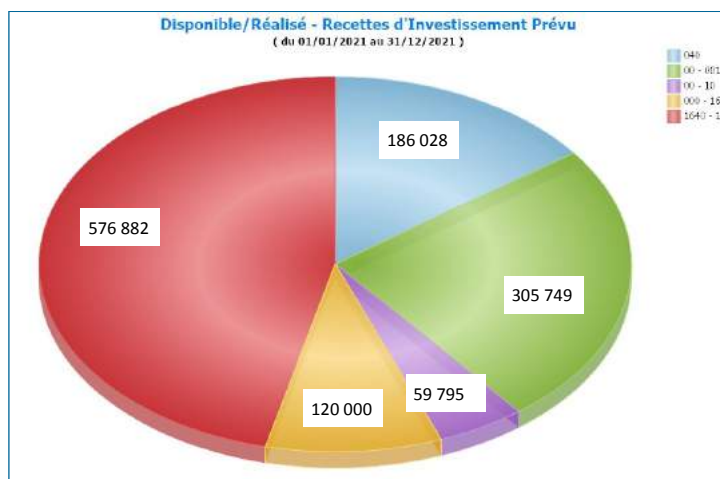
70	Vente eau
74	Subventions
75	Autres produits de gestion courante
77	Produits exceptionnels

Disponible/Réalisé - Dépenses d'Investissement Prévu
(du 01/01/2021 au 31/12/2021)



040	Opérations d'ordre amortissement
00-020	Dépenses imprévues
00-16	Emprunt
1640-21	Restructuration réseau eau
2110-21	Taxe eau Sablayrolles et Fontrieu

Disponible/Réalisé - Recettes d'Investissement Prévu
(du 01/01/2021 au 31/12/2021)



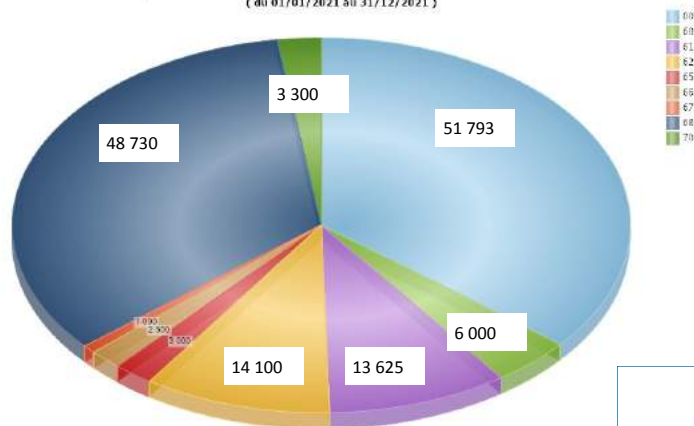
040	Opération d'ordre amortissement
00-001	Solde d'exécution
00-10	FCTVA
000-16	Emprunts
1640-13	Restructuration réseau eau subvention

Les commissions

Finances

Budget primitif assainissement

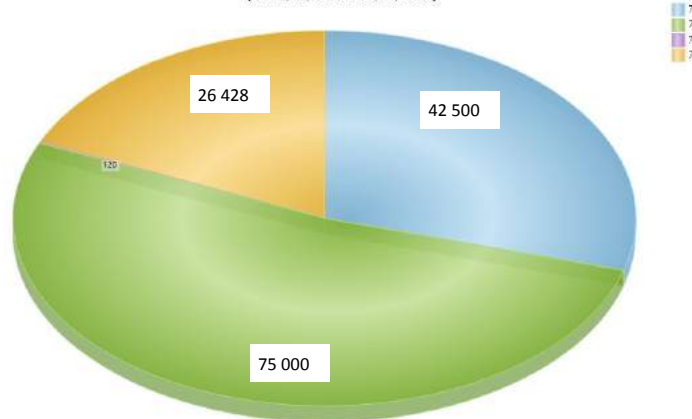
Disponible/Réalisé - Dépenses de Fonctionnement Prévu
(du 01/01/2021 au 31/12/2021)



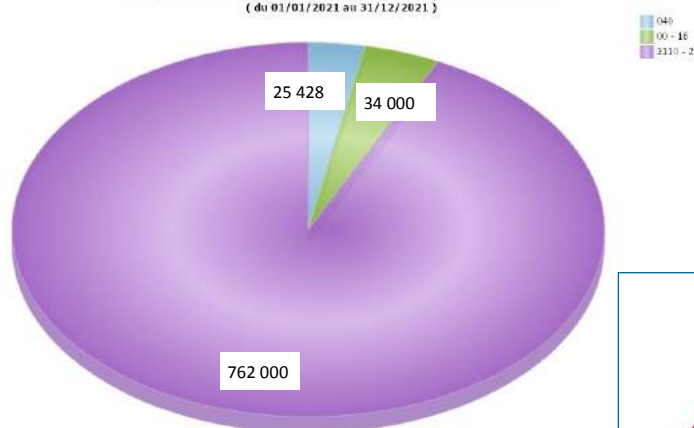
002	Résultat de fonctionnement reporté
60	Achats et variation de stock
61	Services extérieurs
62	Autres services extérieurs
65	Autres charges de gestion courante
66	Charges financières
67	Charges exceptionnelles
68	Dotations aux amortissements
70	Reversement taxes Agence Adour Garonne

70	Vente service assainissement
74	Subventions
75	Autres produits de gestion courante
77	Produits exceptionnels

Disponible/Réalisé - Recettes de Fonctionnement Prévu
(du 01/01/2021 au 31/12/2021)



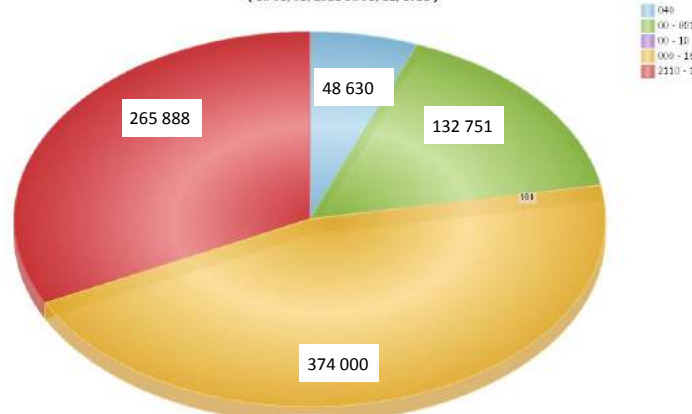
Disponible/Réalisé - Dépenses d'Investissement Prévu
(du 01/01/2021 au 31/12/2021)



040	Opération d'ordre amortissement
00-16	Emprunt
2110-21	Taxe assainissement Sablayrolles

040	Opération d'ordre amortissement
00-001	Solde d'exécution
00-10	FCTVA
000-16	Emprunts
2110-13	Taxe assainissement Sablayrolles subvention

Disponible/Réalisé - Recettes d'Investissement Prévu
(du 01/01/2021 au 31/12/2021)



Les commissions

Urbanisme

Lors d'une réunion de la commission Urbanisme, nous avons examiné plusieurs dossiers qui ont été transmis à la communauté de communes.

Les dossiers concernant des changements de destination seront traités rapidement car il y a actuellement une modification du PLUI en cours.

Les dossiers où il a été demandé un changement de zonage seront traités ultérieurement lors d'une révision du PLUI lancée en début d'année 2021, après délibération du conseil communautaire.



Fêtes et Cérémonies, Embellissements des hameaux

Noël des aînés

La COVID 19 ne nous a pas empêchés de penser à nos aînés !

Effectivement, nous avons commandé de très beaux mugs que les élus ont rempli de papillotes.

75 personnes ont pu recevoir ce cadeau. Il était accompagné d'une lettre écrite par Didier Gavalda, notre maire. Quelques élus ont accepté d'apporter ce cadeau à 57 personnes à domicile tout en respectant les gestes barrières et à 18 dans les EHPAD de Brassac, Anglès et Lacrouzette.

Commémoration du 11 novembre 2020

Malgré la pandémie du COVID19, le 11 novembre 2020, date de la commémoration de la grande guerre, n'a pas été oublié.

Une gerbe a été déposée devant chaque monument aux morts de nos communes historiques en l'honneur de nos soldats tombés au champ d'honneur pour la liberté.



Les commissions

Scolaire, Jeunesse & Transport scolaire

L'école a le vent en poupe !

A la rentrée de septembre 2020, l'école de Fontrieu a vu son effectif croître de façon significative avec 59 élèves inscrits pour cette année scolaire, nombre jamais atteint depuis plusieurs décennies.

Une demande d'ouverture de 3^{ème} classe (appuyée par le député, la municipalité et les familles) a donc été formulée et validée par l'inspection académique.

Mme Aurélie Cambon a été nommée sur le poste pour l'année scolaire 2020-2021 et a pris en charge la maternelle, plus précisément les petites et les moyennes sections.

Plusieurs facteurs ont certainement contribué à cette forte croissance : la construction de la nouvelle école qui est un atout non négligeable mais aussi la crise sanitaire qui a vu de nombreuses familles quitter le milieu urbain pour se rapprocher d'un cadre plus agréable.

Espérons que cette embellie va se poursuivre pour permettre de pérenniser cette 3^{ème} classe et l'école de Fontrieu pendant encore de très longues années !



Le président du conseil départemental du Tarn, Monsieur Christophe Ramond, est venu courant octobre 2020 visiter notre nouvelle école à Biot, en présence du directeur d'école Maxime Azéma, de la conseillère départementale Brigitte Pailhé-Fernandez, du maire, Didier Gavalda, et de son 1^{er} adjoint ainsi que des deux professeurs d'école, Aline et Aurélie.

Monsieur Christophe Ramond, impressionné par la qualité de la structure avec ses trois classes, y compris une cantine sur place, a déclaré : « L'école doit aider tous les enfants à devenir des citoyens ».

A la rencontre des associations

Un País, une Abeille

En 2020, deux ruchers, gérés par l'association « un País, une Abeille », ont été créés sur le secteur de la forêt communale de Montagnol, soit une douzaine de ruches de différents modèles (Warré, Dadant, ruches troncs) dont 9 abritaient une colonie à l'automne.

Afin d'informer un plus large public sur les objectifs de l'association, la construction d'un kiosque a été pensée avec la commune de Fontrieu.

Un sentier balisé permettra d'y accéder au départ de la maison de la forêt.

Ce kiosque abritera des panneaux explicatifs et quelques ruches, dont des ruches paille et une ruche vitrée accessible lors d'animations encadrées.

Les bois servant à sa construction proviendront de cette même forêt communale avec des essences appropriées. Les arbres prélevés ont été identifiés par un agent de l'ONF et donnés à titre gracieux par la mairie. Le sciage a également été pris en charge par la mairie.

Début avril un artisan local taillera la charpente. Le kiosque sera ensuite monté par des bénévoles avec l'aide de ce même artisan afin qu'il soit opérationnel dès cet été.

Courant 2020, l'association a aussi fait l'objet d'un reportage vidéo.

Le documentariste Thierry Gentet, habitué aux questions environnementales et climatiques d'aujourd'hui, est venu avec son équipe technique filmer quelques activités de notre association.

Le documentaire final intitulé « Nils, Marylin, Etienne, l'énergie en partage » traite de trois sujets en lien avec l'écologie sur notre territoire et le Fabd'Oc : un moteur révolutionnaire développé à Brassac, la scierie mobile basée à Cambous d'Etienne Lescure, et notre association de préservation des abeilles. Il a été diffusé sur la chaîne « Vià Occitanie » de la Région et sera bientôt disponible en DVD.

Dans ce même objectif de partager avec

le plus grand nombre ce projet de sauvegarde, une nouvelle action qui s'intitule « Les jardins des abeilles » se met en place en 2021.

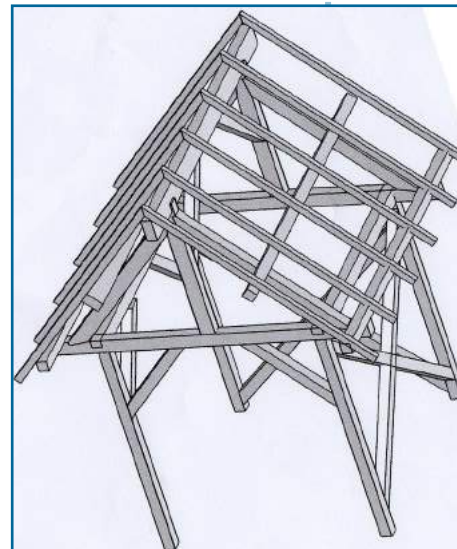
Ceci dans le but de répondre à des demandes de personnes souhaitant apporter leur pierre à l'édifice en accueillant sur leur terrain une ruche de biodiversité et ainsi nourrir le cœur du projet de l'association.

Cette ruche vitrée sur la face arrière n'est pas dédiée à la production mais à la préservation et à l'observation. Les informations récoltées alimenteront une banque de données accessible à tous sur le site de l'association.

L'objectif est de permettre d'étendre ce projet sur tout le territoire des Hautes Terres d'Oc par l'implication d'un maximum de citoyens et de collectivités.

La municipalité du Bez ainsi que des habitants des communes de La Salvetat, de Le Soulier et de Viane sont dès à présent engagés dans ce projet.

Pour information, nous mettons à votre disposition les revues « Abeilles en liberté » et « Abeilles de France » à la médiathèque de Brassac.



Structure du kiosque

Si vous êtes intéressés par nos actions vous pouvez nous contacter par courriel (unpaisuneabeille@gmail.com) ou par courrier (Mairie de Fontrieu Le Bourg Castelnau-de-Brassac 81260 Fontrieu)



Ruchette de biodiversité

A la rencontre des associations

Le Musée du Protestantisme

Programme culturel 2021

Comme chaque année, un cycle de conférences devrait être organisé autour de l'exposition « Le Pain et le Vin » avec les intervenants suivants : Jean-Robert Pitte (Université Paris-Sorbonne) sur le thème « Bordeaux et Bourgogne : vins protestants et vins catholiques » ; Sylvie Vabre (Université Toulouse Jean Jaurès) sur le thème du « Fromage religion au pays du roquefort ? ».

Une animation originale est prévue : un repas-conférence sous le titre « Bible et gastronomie » : repas conçu comme un parcours à la rencontre de personnages et d'histoires de la Bible.

L'ensemble des activités est placé sous le signe de l'alimentation : cinéma, marches découvertes, nuit des musées, sortie patrimoine, cafés-débats du début d'automne (« L'écosystème Halal » avec Florence Bergeaud-Blackler, Institut de recherches et d'études sur les Mondes Arabes à Aix-en-Provence).

Nota : du fait de la situation sanitaire et du manque de visibilité sur la reprise des animations, nous ne pouvons à ce jour vous communiquer de dates.

Nous vous invitons à suivre régulièrement notre actualité sur notre site internet : www.mpri.fr ou sur notre page Facebook : facebook.com/MuseeProtestantisme/

Exposition temporaire

Le musée du Protestantisme s'est associé à nouveau au département du Tarn pour travailler sur le thème retenu en commun pour 2020 et reporté en 2021 : l'alimentation. Il l'a fait avec son approche propre, qui est celle de la religion dans ses relations avec la société des hommes autant qu'avec Dieu. Il propose sa grande exposition annuelle, « Le pain et le vin ». A partir du repas fondateur, la (sainte) cène, le visiteur est invité à mesurer les rapports des hommes à l'agriculture, à la nourriture, au vin et à l'alcool, en fonction de leurs appar-

tenances confessionnelles. Au sortir de l'exposition, le visiteur saura peut-être un peu mieux s'il a existé une manière protestante, catholique ou autre de boire ou de manger. Et si manger « saint » et manger « sain » s'inscrivent dans une filiation.

L'exposition permanente

Elle retrace le fait religieux et la laïcité à partir du parcours du protestantisme français. L'intérieur du musée s'organise autour du contraste entre une certaine « pauvreté » des Églises de la Réforme en termes d'objets, d'images, de couleurs, de traces et le parti pris d'une exposition permanente qui privilégie les couleurs chaudes, les mises en scène, l'exaltation de pièces rares, une chaire du Désert, une thèse en soie, des tirelires missionnaires, un jeu de l'oie hébraïque....

Le musée est un voyage qui réserve bien plus de surprises qu'on ne s'y attend peut-être, y compris parce qu'il mène, selon les siècles, à Genève, en Europe et en Amérique du Nord (avec la diaspora des réfugiés), en Afrique comme à Madagascar (au temps des missions étrangères).

Les grandes dates revêtent ici un accent propre, qu'il s'agisse de l'Edit de Nantes, du siècle de Louis XIV, de la Révolution, de la République laïque, des années 1940.



A la rencontre des associations

Les comités des fêtes

L'activité des 3 comités des fêtes de Fontrieu est en sommeil depuis un an.

A défaut de fête, comme nous en avons l'habitude, nous avons pu l'an dernier réaliser un marché gourmand au cœur de la forêt de Montagnol qui a rencontré un franc succès. Certains habitants, ayant apprécié cette journée, nous demandent si elle sera reconduite cet été et nous ne savons que répondre à cette question !

Comme beaucoup, nous n'avons qu'une envie qui est de recommencer nos activités : fêtes, repas, marchés, bals, concours de belotte, randonnées... Une accalmie de cette pandémie serait la bienvenue pour la belle saison et permettrait de ranimer un peu le moral dans la campagne, ce qui nous paraît important pour traverser cette période anxiogène.



Comme tout le monde, nous sommes à l'écoute des directives gouvernementales et serons prêts à organiser quelques événements si cela est autorisé et sans risques pour la population.

Le club de rugby « Sidobre Montagne XV »

Le club de rugby « Sidobre Montagne XV », issu de la fusion en 2019 entre les clubs de Vabre et Brassac, a son siège sur notre commune, à Ferrières.

Comptant parmi les clubs les plus complets du département (plus de 200 licenciés), il comporte : une équipe féminine, deux équipes séniors hommes, une grande équipe de séniors (« Les Gratabons »), une école de rugby, des cadets/juniors et, depuis 2020, un groupe « baby rugby » pour les moins de 5 ans.

L'équipe féminine, évoluant en compétition, compte une vingtaine de licenciées mais aurait besoin d'un plus grand nombre de joueuses, jeunes et moins jeunes, pour continuer à progresser et à travailler. Ce groupe solidaire, dans lequel règne une cohésion sans faille, a vécu une première saison prometteuse.

Après une saison terminée un peu trop tôt à cause de la crise sanitaire, Sidobre Montagne XV a vu son groupe sénior sacré Champion, lors d'une finale disputée plus tard que prévu mais qui récompense, au-

delà d'une équipe, un club.

Ce fut le point d'orgue à ce travail de fusion, qui est venu renforcer la cohésion du groupe et construire de bonnes bases pour la saison suivante.



Du fait du contexte sanitaire, toutes les activités du club sont à l'arrêt et la saison 2021 est déjà classée « blanche » par la fédération. Membres dirigeants et joueurs trépignent d'impatience de rentrer à nouveau dans les vestiaires et de refouler la pelouse.

Les gens d'ici

Illuminations de Noël à Cambous

Dans notre commune de Fontrieu, des habitant(e)s rendent les villages plus vivants en créant des animations.

Nous allons à la rencontre de l'une d'entre elles dans le village de Cambous. Elle se prénomme Monique.

Le printemps, le village est égayé par les plantations de fleurs dans son centre où se situe le lavoir : rosiers, géraniums. Un espace loisirs a été ouvert dans ce lavoir après un nettoyage complet. Des étagères ont été installées. Chacun apporte ou prend des livres selon son bon vouloir.

L'hiver, le village change d'aspect. Les décorations lumineuses aux formes différentes donnent une magie à cet emplacement.

Tous les soirs, les voisins et même ceux des villages alentours s'y retrouvent et les contacts humains dans cette période plutôt sombre donnent de la chaleur à la vie des villages. Monique reste discrète mais active. Ceux qui le désirent laissent une partici-



pation financière pour développer ses projets dans ce village.

La vie des hameaux dépend de ces personnes en offrant une qualité de vie à nos zones rurales. Elles doivent être mises en avant.

« Racines de pierre » de Guy Biau

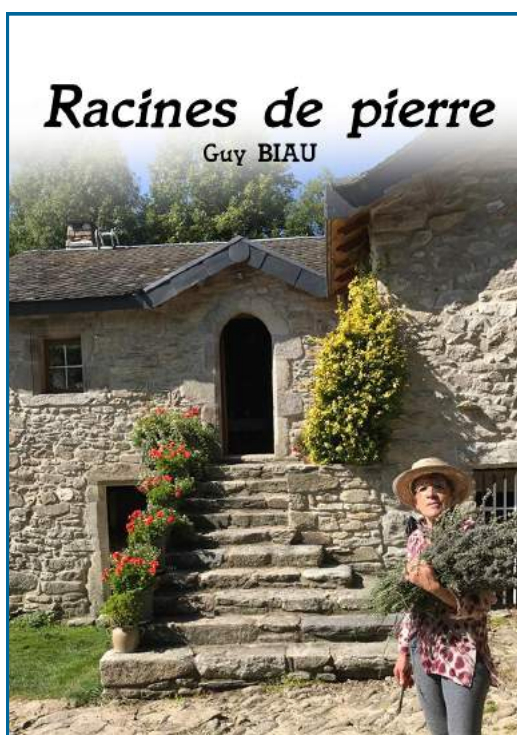
Un de nos villages, le hameau de Secun (Castelnau de Brassac), est mis en lumière par la sortie d'un livre, « Les racines de pierre » de Guy Biau, un « jeanneton » qui explore les racines de sa famille jusqu'à la nuit des temps et sous tous ses aspects.

Une superbe invitation à en faire autant dans chaque famille !

Ce livre est disponible depuis le 20 mai à la librairie « Terre de l'enfant sauvage » 14, rue de la liberté à Lacane.

(Tél. 09 83 70 22 70,

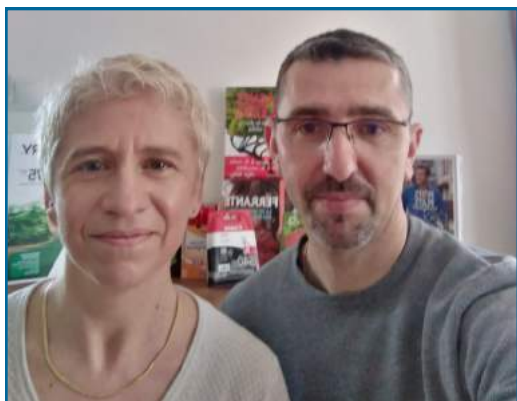
Courriel : enfant.sauvage@gmx.com)



Les gens d'ici

« Le Scribe »

Un projet dans une zone rurale, né lors du premier confinement, s'est concrétisé par la création d'un site internet de vente en ligne, sous le nom de « Le Scribe ».



Le but de ce site est de développer le secteur librairie / papeterie absent sur notre zone de campagne, un manque que la population évoque lors de son contact avec

ce site.

Une gamme de produits très large est proposée : livres, matériel de bureautique, papeterie, vêtements de travail, bobines d'essuyage, jeux de société, tablettes, ...

En projet, des listes de fournitures scolaires pour les achats de la rentrée.

Les livraisons ont des délais relativement courts et se font même à domicile.

Ses créateurs, Béatrice Blanc et Christophe Jordy, apprécient surtout le relationnel avec les clients. Ils ressentent la nécessité de leur travail par le contact qu'ils ont avec eux. Le « bouche à oreille » fonctionne surtout dans nos zones rurales. Ils ont développé leur activité auprès des professionnels et des administrations.

N'hésitons pas à promouvoir des entreprises locales qui perdureront et apporteront du concret à nos besoins.



Tél. :

09 67 03 50 31

06 34 06 39 11

Courriel :

**contact@lescribe-
livre.com**

Site WEB :

**www.lescribe-
livre.fr**

La doyenne de la commune s'est éteinte

En fin d'année 2020, la commune de Fontrieu a perdu sa doyenne. Juliette Maffre de Cadoul est décédée le soir de Noël dans sa maison natale. Elle était accompagnée, ces dernières années, par des infirmières à domicile.

Née le 5 août 1921, elle s'apprêtait à fêter son centenaire avec ses 4 enfants, ces 5 petits-enfants et 9 arrière-petits-enfants.

Très active dès sa jeunesse grâce aux formations de jeunesse rurale de l'époque, elle n'hésitait pas à prendre son vélo pour participer à des rencontres à Albi même pendant les périodes sombres de la guerre.

Salariée dans une usine de textile à Brasac, pendant quelques années, elle a connu les premiers congés payés instaurés le 20 juin 1936.

Le 21 avril 1944, le droit de vote est accordé aux femmes françaises ; un an plus tard, le 21 avril 1945, elle est heureuse de voter pour la première fois. Elle mettait un point d'honneur à utiliser ce droit lors de

chaque élection et ceci jusqu'au 15 mars 2020. Elle rappelait fréquemment, surtout aux filles, l'importance d'y participer. Elle a connu 15 chefs d'Etat français au cours de son existence.

Tout au long de sa vie, Juliette a été très active auprès de son mari Charles Paul dans la gestion de l'exploitation agricole.

Lecture, investissements dans des associations scolaires, agricoles... lui permettaient de rester ouverte sur la société pour essayer de comprendre son évolution.

Attentive aux petits et grands bonheurs de son entourage, elle s'intéressait et accompagnait dans la discrétion les engagements de chacun.



Nature

La mousse

C'est une plante qui pousse tout au long de l'année, qui décore nos parterres de fleurs et qui ne jaunit quasiment jamais. Je parle bien sûr de la mousse. Il existe aujourd'hui plus de 800 variétés de mousse en France.

La mousse est une plante qui ne possède pas de système racineux mais un excellent système rhizoïde. C'est un réseau constitué de petits fils qui rampent et permettent à la mousse de se nourrir de minéraux trouvés dans le sol. La mousse n'est pas très difficile, elle se développe partout tant qu'il



Lithosie aplatie

Les chauves-souris

Le parc naturel régional met l'accent sur la préservation des chauves-souris. C'est un territoire tout à fait favorable à leur développement puisqu'elles peuvent vivre dans des habitats variés comme des arbres, des habitations, des grottes, des tunnels ou des caves. Il s'agit du seul mammifère volant appartenant à l'ordre des chiroptères du grec *cheiro* (main) et *ptère* (aile) car on peut dire qu'elles volent avec leurs mains. Leurs doigts sont reliés par une membrane de peau qui forme l'aile. Leur régime alimentaire se compose d'insectes nocturnes comme les papillons de nuit et les moustiques. C'est pourquoi nous pouvons les considérer comme de précieux alliés pour nos jardins et cultures. Une seule chauve-souris peut dévorer plusieurs centaines d'insectes en une heure de vol, régulant naturellement le nombre des parasites.

Il y a de l'humidité et se contente de peu de lumière. Même par forte chaleur, la mousse peut jaunir mais redeviendra verte dès que la pluie fera son apparition.

La mousse possède de nombreux avantages. Elle aide les oiseaux à faire leur nid et protège les arbres contre les intempéries. La mousse est aussi la première plante à se développer quand un terrain est en friche. Il est donc inutile de la faire partir puisqu'elle reviendra très rapidement.

Mais la mousse ne possède pas que des avantages. Sur les toitures où elle pousse, elle peut créer des infiltrations et même des fuites d'eau. Il faut l'enlever environ tous les quatre ans. Elle a aussi quelques « prédateurs » tels que les Phalènes rustiques qui sont une variété de papillons. Les Lithosies aplaties sont elles aussi une espèce de papillons qui se nourrissent de la mousse.



Phalène rustique

Les naturalistes spécialisés dans l'étude de ces animaux sont les chiroptérologues et ceux qui travaillent sur le parc du Haut Languedoc sont à la recherche de bénévoles. En partenariat avec le Centre Permanent d'Initiative à l'Environnement du Haut Languedoc (CPIE), ils souhaitent former au fil des mois des amateurs à l'observation pour reconnaître les colonies, les inventorier et faire remonter les informations pour sensibiliser les habitants et pouvoir ensuite mettre en place des protocoles de préservation. Un groupe est déjà en activité sur le secteur de l'Hérault et le but est d'en faire autant sur la montagne tarnaise.

Si vous souhaitez participer contactez le 04 67 97 51 16.



Le grand Rhinolophe

Chronique d'antan

Les assemblées du désert en forêt de Montagnol

C'est dans la forêt de Montagnol, l'une des plus grandes du secteur, qu'en pleine solitude, on se réunissait.

Pendant plusieurs années, ce lieu fut une terre sacrée pour les protestants chassés de leur lieu de culte et, ce, jusqu'en 1748.

« Au jour dit, à la tombée de la nuit, en silence, la famille quitte sa maison par une porte dérobée et se met en marche, bientôt rejointe par ceux des métairies voisines ou des hameaux traversés. »

Sur le haut de la forêt, à la source qui alimente le hameau de la Roussié, nous sommes à la Font de la Clède, lieu retiré et très propice de par sa forme incurvée où le prédicant pouvait parler et être entendu de tous. Plusieurs réunions s'y sont déroulées.

A la Font de la Clède, le 8 novembre 1744, on comptait 223 chevaux et de 4 000 à 6 000 nouveaux convertis ; au Rec de l'Enguillou, le 17 janvier 1745, 2 000 calvinistes. (Source : « *Les Assemblées du Désert* » de Maurice de Poitevin).



Font de la Clède

Autour de la forêt, on se réunissait aussi. Le 7 mars 1745, au Ruisseau de L'Enguillou près de la Daureillée, l'assemblée fut troublée par la neige et la pluie et pourtant, il y avait 6 000 personnes. Les fidèles avaient apporté de la paille pour se mettre à genoux ; ailleurs, on allumait de grands feux pour se réchauffer. On y venait parfois de loin. Ce jour-là, il y avait 150 chevaux

attachés.

C'est à la Daureillée que le prédicant Corbière de la Picardié (La Sicardié) trouvait gîte et repos, dans la jasse située le long du chemin qui monte vers l'Arenas. Les familles Bonifas et Mialhe, très croyantes, apportaient le couvert. Son ami Noé Mialhe lui offrait le gîte. Depuis trois siècles, ces familles qui habitaient le lieu, étaient connues pour leur dévouement ; ils donnaient du lait aux enfants qu'on portait à baptiser par tous les temps, et, au printemps, offraient des fleurs aux jeunes fiancés qui allaient faire bénir leur union au Désert.

Ils payèrent cher leurs implications. Une assemblée fût surprise le 21 janvier 1689 par les dragons du roi. Bonifas Abel 60 ans laboureur, sa femme 35 ans, François 20 ans et Marthe 18 ans, leurs enfants ainsi que le valet 65 ans furent emmenés à la Tour Caudière à Castres et jugés. Des sévices et de lourdes amendes leurs furent infligés, de même qu'à la famille Mialhe.

C'est de là aussi que partit le prédicant Corbière de la Picardié (La Sicardié), avant d'être pris et tué au lieu-dit « La Pierre Plantée ».

Ce n'est qu'en 1787 que Louis XVI accordera aux protestants le bénéfice d'un état civil, première étape de reconnaissance avant celle de la

liberté de conscience et de culte.

A Sablayrolles, l'ancien temple porte encore visible sur son linteau la mention « Maison d'Oraison ».

De nombreuses assemblées se sont déroulées également à Ferrières, Le Carla, Espérausses, Viane, Lacaze à Saint Jean del Frech et son tristement célèbre massacre et bien d'autres endroits encore qu'il serait trop long de citer ici.

La lenga nostra

Las abelhas

A l'entorn de las abelhas

Es passat lo temps de Rampalms. A la messa del dimenge de Rampalms, lo curat benesís los rams.

Aprèp la messa cadun prend sas ramas e tornat a l'ostal ne pausa un pauc pertot : dins la cosina, dins la cambra e mai a l'estable, dins l'òrt, a la vinha ...

E cal pas oblidar los bucs. De tot temps las abelhas son veneradas e al centre de fòrças cresenças : portar lo dòl, cal pas renegar davant elas, vendre de mèl podiá portar malaür. Calíá ofrir o escambiar.

Lo mèl s'acampa subretot l'estiu. Mas òm pòt ne traire tanben a la prima.

Autres còps tirava de mèl lo primièr de març e la quantitat culhida fasiá pensar se seriá una bona o una marrida annada de culhida.

E oblidem pas la dicha : « Valenta coma una abelha »

Alara gardem las en bona santat.



Autour des abeilles

Le temps des Rameaux est passé. A la messe du dimanche des Rameaux, le curé bénit les rameaux.

Après la messe, chacun prend ses rameaux et, de retour chez lui, il en dépose un peu partout : dans la cuisine, dans la chambre et aussi dans l'étable, dans le jardin, dans la vigne...

On ne doit pas oublier les ruches. De tout temps, les abeilles sont vénérées et au centre de beaucoup de croyances : elles portent le deuil, on ne doit pas jurer devant elles, vendre leur miel pouvait porter malheur. Il fallait offrir ou échanger.

Le miel se récolte surtout l'été. Mais on peut aussi en tirer au printemps.

Autrefois, on tirait du miel le premier mardi de mars et la quantité récoltée donnait à penser si l'année serait bonne ou mauvaise pour la récolte.

N'oublions pas le dicton « Laborieux (courageux, vaillant) comme une abeille »

Alors gardons les en bonne santé.

Ça s'est passé dans la commune ...

Les pompiers du Tarn en exercice



Les pompiers volontaires du centre de secours de Brassac ont réalisé le 19 septembre et le 3 octobre 2020 des manœuvres dans l'ancienne école de Castelnau de Brassac, afin de réaliser des simulations de secours à la personne dans une pièce close et remplie de fumée ainsi qu'un entraînement pour la descente par la façade.

Ces mêmes pompiers, accompagnés d'autres pompiers du Tarn, se sont retrouvés les 5, 6, 7 et 8 octobre 2020 à Margot pour des entraînements sur les feux de forêts. On peut voir sur les photos la barrière de sécurité créée autour des camions avec des ressources en eau.



Container à bouteilles à Ferrières

Le 9 octobre 2020, le troisième container à verre a quitté le foyer Nancy Bez pour être installé à Ferrières près de la salle des fêtes et du musée.

Nous allons vous expliquer le choix des peintures de ce container à 4 faces.

Sur la première face :

Une peinture qui évoque un boulanger, en ayant une pensée particulière pour la famille Albo installée depuis de nombreuses années à Ferrières qui nous livre du bon pain toute la semaine. C'est avec tristesse que nous avons appris que ce commerce allait fermer.

Le logo de la mairie de Fontrieu avec ses 3 gouttes d'eau qui représentent les 3 anciennes communes (Castelnau de Brassac, Ferrières et Le Margnès).

Sur les 2 tranches en parallèle, des étoiles où sont inscrites les lettres FONTRIEU.

Sur la deuxième face :

La signature du Foyer Nancy Bez avec l'année de l'embellissement de ce container,

avec au-dessous un paysage de nature improvisé par le peintre.

Sur la troisième face :

Le musée de Ferrières avec son ruisseau et des moutons qui pâturent.

Sur la quatrième face :

La croix occitane qui est l'emblème de notre Région.

Nous avons également redessiné le logo et retrouvons le nom de notre commune inscrit dans les étoiles.

Ce container a été réalisé par 5 résidents pendant le confinement.



Ça s'est passé dans la commune ...

Nouveau véhicule



La commune a décidé de renouveler une partie de sa flotte automobile car ses véhicules sont vieillissants et tombent souvent en panne, nécessitant de lourdes réparations.

L'achat d'un véhicule d'occasion a été réalisé pour équiper les services techniques, plus fonctionnel et dédié principalement au service de l'eau.

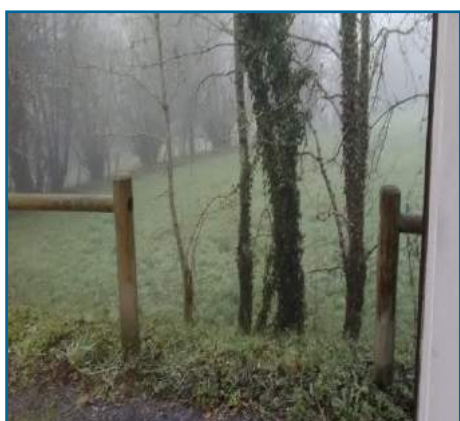
Incivilité

Pendant les vacances de Noël, des gestes inadmissibles, qui n'ont pas de noms, se sont produits. En effet, nous avons constaté un saccage du local de l'aire camping-car et de ses alentours, à Ferrières :

- ♦ porte forcée
- ♦ luminaire cassé
- ♦ vitrine brisée
- ♦ rambarde arrachée



- ♦ panneaux signalétiques des sentiers de randonnée arrachés
- ♦ voiture rayée
- ♦ bouteilles cassées



Ça s'est passé dans la commune ...

La protection civile à Fontrieu

Le 8 mars 2021, salle Pierre Davy à Ferrières, a eu lieu un dépistage COVID 19 organisé par la protection civile pour le personnel communal des villages voisins.



Les aîné(e)s de Fontrieu vacciné(e)s

Nous avons pu bénéficier, grâce au docteur Ghodbani et par le biais de l'ARS, de 250 vaccins pour les communes du Bez, Bouisset, Brassac, Cambounès et Fontrieu.

En ce qui nous concerne, 50 personnes ont été vaccinées le 20 mars 2021 et 31 personnes le 6 mars.

Nous remercions les médecins de la maison de santé de Brassac, les infirmières des deux cabinets, les élus qui ont permis que cela puisse se faire. Nous remercions également le docteur Pistre de Vabre qui a vacciné à domicile des personnes de Ferrières. C'est avec regret que 4 personnes n'ont pu

être vaccinées.

Nos aînés nous ont remerciés à maintes reprises. La proximité leur a permis de recevoir le vaccin, certains nous ont même confié qu'ils ne se seraient pas déplacés jusqu'à Castres.

Ce moment a été convivial, un lieu de rencontre où on a pu voir pour certains la joie de se retrouver. Les gestes barrières n'étaient pas toujours de rigueur mais ces échanges étaient très importants pour eux.

Informations générales

Diverses ...

Fontaine de la Reine

L'ancien international de rugby Christophe Dominici nous a quittés subitement à l'âge de 48 ans.

Né en 1972 à Toulon, Christophe avait racheté en juillet 2016 l'usine d'embouteillage de la Fontaine de la Reine fondée en 1993.

En octobre 2019, des bouteilles étaient parties rejoindre la coupe du monde de rugby au Japon.

Quoi de mieux pour un ancien sportif que de se reconvertir dans la production d'eau potable ? Son souhait, c'était d'en faire la meilleure eau du monde.

« Il avait un grand cœur, il était généreux, il me faisait confiance » se rappelle le responsable d'exploitation de l'entreprise.

Quant à l'avenir, la société « Fontaine de la Reine » espère continuer comme avant car le marché se porte bien.



Landou 2

La communauté de communes « Sidobre Vals et Plateaux » propose un nouveau service aux habitants de son territoire.

Grâce à un véhicule aménagé en espace convivial, « Landou 2.0 », venant à votre rencontre, elle vous propose des prestations au plus proche de vos attentes pour :

- ♦ Valoriser et partager auprès de tous les informations concernant les aides, les services, les activités et les événements existants

- ♦ Faciliter l'accès à internet et accompagner les habitants dans leurs démarches en ligne
- ♦ Soutenir les familles dans leur rôle de parents en permettant l'organisation de conférences, de sorties ou d'ateliers parents/enfants, des cinés/débats et des rencontres conviviales entre parents



- ♦ Favoriser les rencontres, les échanges, les partages d'expériences et les actions de solidarité, permettant de renforcer les liens entre les générations et de développer des activités et des projets avec et pour les habitants
- ♦ Faire en sorte que chacun puisse découvrir la richesse et la diversité du patrimoine culturel local et avoir un accès à la culture pour découvrir, expérimenter, échanger, se questionner, s'approprier, prendre du plaisir.

Cet espace est animé par Aurélie Mougel que vous pouvez joindre au 05 63 73 03 86 ou au 06 49 92 23 79.

Interrogez-là pour connaître les prochains passages sur notre commune ou renseignez-vous directement sur le site de la communauté de communes.

Informations générales

Diverses ...

Rappel sur le tri des déchets

Le site <http://www.ecoemballages.fr/grand-public/trier-cest-facile/le-guide-du-tri> vous permet de savoir dans quelle poubelle jeter votre déchet en fonction du type de plastique, de papiers, de verre, de métaux ou de cartons.

La communauté de communes a également édité le guide « les gestes du tri » pour vous accompagner.

Les gestes du tri

Les poubelles jaunes : RECYCLAGE

Tous les papiers :
Journaux, publicités, cahiers, enveloppes, catalogues... même les plus petits

Tous les emballages métalliques :
boîtes de conserve, canettes, aérosols, barquettes aluminium même s'il reste des salissures

Tous les flacons en plastique :
bouteilles, flacons et bidons avec leur bouchon

Tous les cartons et les briques alimentaires :
cartons bruns, colorés même s'ils sont abîmés

Les DECHETERIES

❖ **Déchèterie de Brassac**
La Barbude, Le Bez, 81260 BRASSAC
05 63 74 53 41
Mardi au vendredi de 11h à 12h et de 14h à 18h
Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

❖ **Déchèterie de Saint-Germier**
Z.A.C. de Plaisance, 81210 SAINT-GERMIER
05 63 59 08 76
Mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

❖ **Déchèterie de St-Pierre de Trivisy**
Puech Nègre - La Glévade
81330 SAINT-PIERRE DE TRIVISY
05 63 73 08 39
Mardi, Mercredi : de 14h à 18h
Vendredi : de 9h à 12h
Samedi : de 9h à 12h et de 14h à 18h

Un doute ?
<https://www.consignesdetri.fr/>

Petit rappel important : il est interdit de brûler des déchets

Informations générales

Diverses ...

Le déploiement de la fibre optique sur la commune

Le Très Haut Débit, c'est l'affaire de tous !

Toutes les Tarnaises et tous les Tarnais pourront dès la fin 2022 bénéficier des avantages de cette technologie d'avenir, en étant 100 % connecté à la fibre !

Le réseau Tarn Fibre permettra à l'ensemble des entreprises, administrations et particuliers du Tarn d'accéder aux services Internet Très Haut Débit, téléphone et télévision dans des conditions de fonctionnement optimal.

Le choix du département du Tarn, maître d'ouvrage du projet, s'est porté sur SFR-Groupe Altice pour les rendre éligibles à la fibre FTTH d'ici 2022.

C'est la société Tarn Fibre qui est en charge de construire ce réseau fibre optique. La commune leur a donné l'autorisation d'implanter, un nœud de raccordement optique (NRO) à proximité de la salle communale Pierre Davy à Ferrières.

Son installation, le 23^{ème} sur le département du Tarn, a eu lieu le 14 avril 2021 en présence d'élus et des équipes de Tarn Fibre-Xp Fibre et de EOS Télécom.



Un nouveau service de santé à proximité de chez vous

Le massage bien-être énergétique

est fondamentalement un toucher conscient qui facilite le lâcher prise. La relaxation, sa prise de conscience font partie intégrante du développement et de l'équilibre de la personne. Alors que notre attention quotidienne est centrée sur ce qui nous semble compliqué le toucher permet de revenir au corps, de laisser de côté le mental pour privilégier le ressenti. La paix, la simplicité, le sourire retrouvés permettent alors de régler, clarifier ce qui semblait insoluble, pour profiter de l'instant présent.

Formée en somatothérapie, Marie Boccanfuso a souhaité mieux prendre en compte, la circulation de l'énergie dans le corps. Depuis 15 ans, elle accompagne chaque personne depuis la conception et à tout moment de la vie. Elle fait le lien entre le conscient et l'inconscient, le visible et l'invisible. L'écoute de la personne et de son corps lui permettent de mieux comprendre et soulager les différents points de blocage du moment. Elle pratique la réflexologie amérindienne pour permettre de retrouver une confiance profonde.

MARIE CONSULTE SUR RDV 10 IMPASSE DU TRÉSOR À VABRE
AU 06 71 85 59 70
POUR EN SAVOIR PLUS WWW.SENSETTOUCHER.COM

Informations générales

Diverses ...

De nouveaux panneaux aux entrées des hameaux

La mairie a installé des panneaux aux entrées des hameaux qui précisent avec humour les conditions de vie des habitants de Fontrieu.

Une préoccupation partagée avec d'autres villages voisins (Vabre) au moment où des citadins cherchent à fuir le confinement en souhaitant s'installer à la campagne, mais sans les bruits et les odeurs du milieu rural.

N'oublions pas, comme le précisent ces panneaux, que nous avons aussi de bons produits locaux (Miel, truites, viandes, légumes,...) en circuit court.

Encourageons les agriculteurs en achetant du local.



Poème du paysan

*Le matin, tu te lèves aux aurores
A une heure où tout le monde dort
Pour soigner génisses, vaches et veaux
Qu'il tempête ou qu'il fasse beau*

*Tu vis dehors au rythme de la nature
Tu as la chance de respirer l'air pur
Ton travail change avec les saisons
Et tout n'est alors que variations*

*Vivant simplement et proche de la terre
Tu es bon vivant et sincère
Ton travail n'est souvent pas reconnu
Pourtant sans toi, nous serions dépourvus*

*Tes journées sont longues et fatigantes
Sans relâche tu sèmes, récoltes et plantes
Tes machines et ta ferme tu entretiens
Pour que ton travail puisse faire du bien*

*De tes bêtes tu prends grand soin
Tu les nourris de maïs et de foin
Tu les mets paître dehors quand il fait beau
Et quand il fait froid, elles sont au chaud*

*Tu es confronté aux voisins et citadins
Qui de ton travail ne comprennent rien
Il est toujours plus facile de critiquer
Que d'essayer de comprendre et encourager*

*Tu es souvent pris pour un moins que rien
Alors que sans toi, ils n'auraient rien
Ils s'en vont même à vouloir ta vie changer
Et le son des cloches vouloir faire cesser*

*Ton travail du dimanche n'est pas compris
Car ils s'en foutent que demain arrive la pluie
Mais de bonnes céréales et viandes ils attendent
Et tout cela sans faire d'efforts pour comprendre*

*Tu dois et peux être fier de ce que tu es
Du travail que tu accomplis et que tu fais
Personne n'a le droit de se sentir supérieur à toi
Mais devrait plutôt s'engager pour défendre tes droits.*

Les producteurs locaux

La mairie souhaite recenser les producteurs pratiquant la vente directe pour les publier sur son site internet.

Cela prendra la forme d'un « annuaire » à destination des habitants et des touristes afin de mettre en valeur les richesses et le savoir faire local.

C'est pourquoi, si vous êtes producteur

pratiquant la vente directe, nous vous invitons à vous manifester au secrétariat en composant le 05 63 74 00 61.



Informations générales

ELECTIONS DEPARTEMENTALE ET REGIONALE

Les bureaux de vote pour les administrés résidant dans les anciennes communes de Castelnau de Brassac et du Margnès se tiendront à **la salle communale de Biot**

ATTENTION AUX ARNAQUES AU TELEPHONE

Des administrés de la commune se sont fait piéger !

Si un correspondant, se présentant comme un agent de l'entreprise Orange, vous appelle pour savoir si vous avez des problèmes sur votre ligne téléphonique et vous demande de rappeler un numéro,

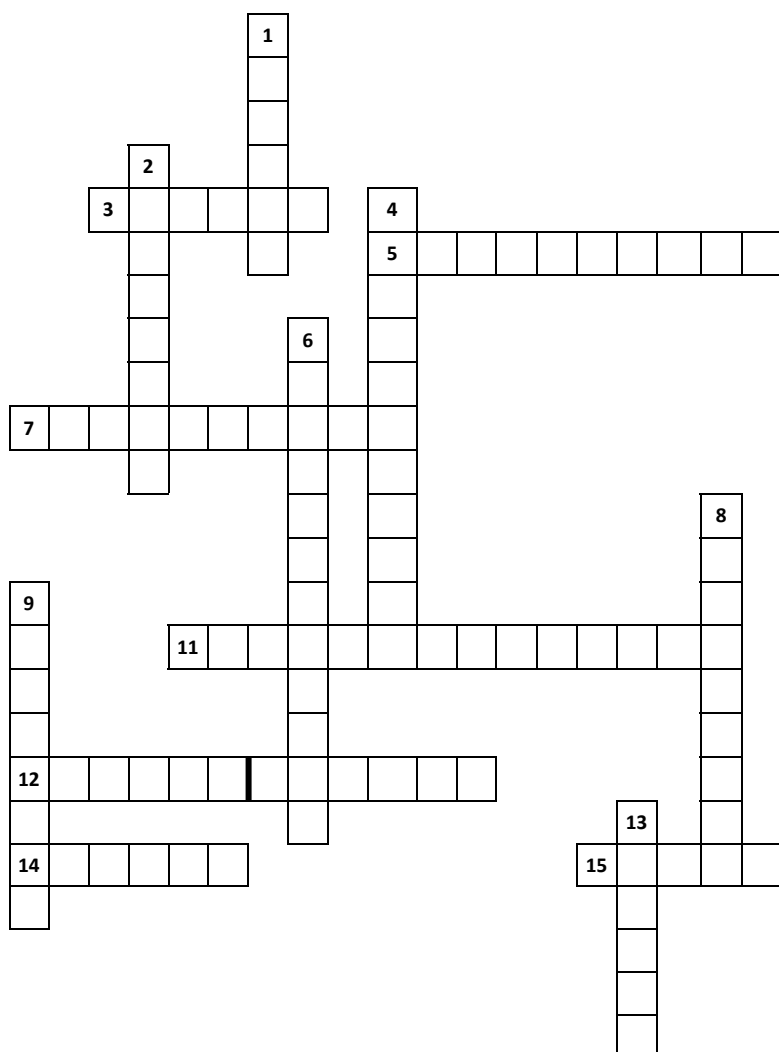
surtout ne le faites pas, sinon vous verriez votre facture exploser.

La personne au bout du fil met tout en œuvre pour vous mettre en confiance.

Raccrochez !

et c'est à vous de signaler le ou les problèmes qu'éventuellement vous rencontreriez.

Place à votre perspicacité ...



Horizontalement

3 : Les décorations de Monique lui donnent un air de magie

5 : Ont eu lieu en forêt de Montagnol

7 : Réalisée par les pompiers à l'ancienne école

11 : Son projet va débiter à Sa-blayrolles

12 : Elle dévore une centaine d'insectes en une heure de vol

14 : Camionnette parcourant le territoire au service des habitants

15 : Incontournable personnage du nouveau container de Ferrières

Verticalement

1 : Son programme de travaux comporte des enrochements

2 : Ils ont fait débat lors de leur implantation aux entrées des hameaux

4 : Les aînés en ont bénéficié en priorité

6 : Thème du musée pour 2021

8 : Lieu où le kiosque des abeilles va être implanté

9 : Nouveau pour les service techniques

10 : Type d'équipe ayant besoin de licenciées

13 : Les papillons sont ses prédateurs

Horizontalement : 1-Voirie, 2-Panneaux, 4-Vaccination, 6-Alimentation, 8-Montagnol, 9-Véhicule, 10-Féminine, 13-Mousse
Verticalement : 1-Chaume-souris, 14-Landou, 15-Boulangier

Carnet des familles

Bienvenu(e)s

Teïva GASTOU, né le 29 septembre 2020, fils de Axel GASTOU et de Emeline BERARD, domiciliés à La Bassine

Gabin ANTOLIN, né le 11 octobre 2020, fils de Sylvain ANTONIN et Audrey CARAYON, domiciliés à Le Mas de Prades

Margot QUANQUIN, née le 13 novembre 2020, fille de Samuel QUANQUIN et de Manon BAGLIN, domiciliés à Valès-Haut

Andrew FABRE, né le 11 décembre 2020, fils de Tom FABRE et de Vanessa ROLDES, domiciliés à Le Bouscaillou

Luna CENCINI, née le 22 mars 2021, fille de Robert-Timothé CENCINI et de Jade Lola CUVILLIER, domiciliés à La Roussié

Elie DVERINE CROS, né le 3 avril 2021, fils de Nicolas DVERINE et de Marlène CROS, domiciliés à Sablayrolles



Ils se sont unis

Tom FABRE et Vanessa ROLDES, le 30 octobre 2020, domiciliés au Le Bouscaillou

Bruno CUFFINI et Frédérique BOCCANFUSO, le 28 janvier 2021, domiciliés au Le Soulié



Ils et elles nous ont quittés

Raphaël ARROYO, de Biège, le 23 septembre 2020 à 77 ans

Noémie BARTHES, de Cugnasse, le 14 octobre 2020 à 95 ans

Françoise OULES, du Teil, le 15 novembre 2020 à 72 ans

Annette DEBRUS, de La Ferrière, le 23 novembre 2020 à 81 ans

Aline BARTHUET, de La Caussade, le 24 novembre 2020 à 86 ans

Sandra STEVENSON WADE, du Teil, le 7 décembre 2020 à 66 ans

Juliette MAFFRE, de Cadoul, le 25 décembre 2020 à 99 ans

Martine ESCANDE, de La Métairie Neuve, le 23 janvier 2021 à 65 ans

Denis MAFFRE, de Le Pujol, le 4 avril 2021 à 92 ans

Marcel GOURC, de Fontbonne-Bas, le 17 avril 2021 à 86 ans

Odile MAYNADIER, de Le Pujol, le 21 avril 2021 à 88 ans

Daniel SEGUIER, d'Oulès, le 23 avril 2021 à 59 ans

Jean-Paul SEGUI, de Cugnasse, le 24 avril 2021 à 90 ans



La commission Communication remercie l'ensemble des personnes qui ont participé à l'élaboration de cette édition du journal

Responsable de publication : Didier Gavalda

Cette édition a été imprimée par la SARL DMP 44, Route de Ferrières 81260 Brassac